

Un NON pleinement justifié

Un PLF à vocation libérale privilégiant les équilibres financiers et délaissant la portée sociale, loin, très loin de l'ambition d'ériger l'Etat social escompté, déplore le Groupe socialiste



Lire pages 2-3

Election du Bureau national de la Chabiba, samedi 12 novembre

Le président du 9ème Congrès national de la J-USFP convoque les membres du Conseil national de la Chabiba à prendre part aux travaux de sa première session, et ce, le samedi 12 novembre à partir de 10 heures au siège central du parti à Rabat.

Cette session sera consacrée à l'élection du Bureau national de la J-USFP.

Elio Di Rupo : *Le plan d'autonomie, une bonne base pour une solution acceptée par toutes les parties*



Page 4

Léger reflux des dépenses d'investissement dans la construction au troisième trimestre



Page 10

Walid Regragui
L'équipe nationale affiche de grandes ambitions pour le Mondial-2022



Page 23

Un NON pleinement justifié

Un PLF à vocation libérale privilégiant les équilibres financiers et délaissant la portée sociale, loin, très loin de l'ambition d'ériger l'Etat social escompté, déplore le Groupe socialiste

Actualité



Mohamed Mellal, membre du Groupe socialiste, président de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement.

Lors de la séance plénière consacrée à la discussion et au vote du projet de loi de Finances 2022, tenue à la Chambre des représentants, le député itihadi, Mohamed Mellal, président de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement, a donné lecture de l'intervention préparée par le Groupe socialiste à la dite institution parlementaire.

Cette intervention fait suite à un débat responsable des différentes instances de l'Union socialiste des forces populaires dont notamment les Groupes socialistes au Parlement et se présente comme une analyse approfondie et circonstanciée du PLF présenté par le gouvernement.

Le document commence par souligner que le processus législatif et la procédure de la discussion du projet de loi de Finances n° 50-22 de l'an 2023 interviennent dans un contexte international et national caractérisé par une multitude de défis se dressant devant notre pays à différents niveaux, politique, économique et social avec en tête de tous les enjeux « l'orientation diplomatique Royale, posément et avec grande détermination vers la pleine reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara ».

A cet égard, le Groupe socialiste a,

de prime abord, exprimé sa fierté des positions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI formulées dans son discours prononcé à l'occasion du 47^{ème} anni-

“

Le Groupe socialiste rend un vibrant hommage à l'orientation Royale dans cette étape cruciale de la défense de la marocanité du Sahara selon une conception intégrée conjuguant la portée politico-diplomatique à la portée de développement global

versaire de la Marche Verte, mais aussi des acquis réalisés par notre pays dans le cadre du plan de développement des provinces du Sud du Royaume.

L'intervention du Groupe socialiste tout en réitérant la grande fierté des parlementaires itihadis de tout ce qui a été réalisé sur le sol du Sahara marocain sur le plan économique, social et culturel, rend un vibrant hommage à l'orientation Royale dans cette étape cruciale de la défense de la marocanité du Sahara selon une conception intégrée conjuguant la portée politico-diplomatique à la portée de développement global.

De même qu'est mise en exergue l'importance extrême de l'Appel du Souverain à la nécessité de la poursuite de la mobilisation et la vigilance en matière de défense de l'intégrité territoriale et de consolidation du progrès du pays et de son attachement à sa profonde africanité.

Par ailleurs, le Groupe socialiste affirme sa satisfaction de la teneur de la résolution des Nations unies n°2654 relative au dossier du Sahara marocain venant renforcer la dynamique positive de l'initiative marocaine de l'autonomie à travers la multiplication du soutien international à la marocanité du Sahara...

Par la suite, le document déplore

que le PLF 2023 se révèle dénué de tout changement et au demeurant persistant de la continuité de la politique budgétaire suivie par le gouvernement depuis une année entière d'exercice.

A cet effet, le Groupe socialiste déclare qu'à la suite de discussions exhaustives au sein de la commission des finances et du développement économique, le constat que livre le projet fait état de l'échec du gouvernement quant à entreprendre les réformes fondamentales que requiert l'Etat social, étant établi que cela n'est point un slogan pour la consommation politique mais bien une conviction culturelle et idéologique.

Là-dessus, la fiscalité et le système fiscal étant naturellement le principal indicateur de la politique économique et financière tracée par tout PLF, cette problématique revêt une attention particulière et occupe une place centrale dans l'analyse effectuée par les disputés itihadis.

Ainsi, ils fustigent l'absence dans le PLF 2023 de tout signe de mise en place de réelles mesures se rapportant à la réforme fiscale préconisée dans les recommandations actées dans « ce domaine et qui revêt, de jour en jour, un caractère global et urgent n'admettant aucun report ni aucune partition du fait des enjeux de développement aux-

quels fait face notre pays ».

Le Groupe socialiste indique que le domaine fiscal, depuis 1984, n'a connu aucune réforme structurelle et globale bien que l'économie nationale ait été soumise à des changements radicaux ayant débouché sur l'émergence de nouveaux secteurs industriels et l'amplification de profits au gré de la conjoncture actuelle de certains secteurs tels que le marché des carburants et l'industrie pharmaceutique. Toutefois, il n'a pas été procédé à la réforme la plus pressante en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale, ce qui a exaspéré la pression sur les fonctionnaires et salariés et engendré une hausse de l'impôt sur la valeur ajoutée.

L'intervention dénonce, par conséquent, l'absence de l'audace requise de diligenter l'ensemble des dispositions fiscales normalement dédiées à la classe moyenne considérant que celle-ci est en tout état de cause la soupape de sécurité de l'équilibre économique.

De ce fait, cette classe demeure, en vertu des dispositions de ce projet, soumise au prélèvement d'impôts à la source sans aucune mesure d'incitation, en échange de services publics déplorables l'accablant, entre autres, à recourir à l'enseignement privé et aux cliniques privées.

En outre, l'on constate que le gouvernement n'a pas eu le courage de réviser « les exceptions fiscales » ou de procéder à l'évaluation de l'impact économique et social des exonérations adoptées depuis plusieurs années privant l'Etat de ressources avoisinant 2,5% du PIB.

De même, l'exécutif s'est dérobé d'inclure l'impôt sur les sociétés, particulièrement celles des carburants en dépit du fait que cela ait été clairement recommandé par le rapport émis par le Conseil de la concurrence.

Pire encore, note le Groupe socialiste, le gouvernement, dans sa préparation du PLF 2023, n'a pas tenu compte des recommandations et suggestions profondes et diversifiées des institutions nationales et constitutionnelles, ni des conclusions du rapport annuel de la Banque du Maroc, de celles du Haut-commissariat au plan,



L'exécutif s'est dérobé d'inclure l'impôt sur les sociétés, particulièrement celles des carburants en dépit du fait que cela ait été clairement recommandé par le rapport émis par le Conseil de la concurrence

entre autres.

Les députés de l'USFP soulignent, par ailleurs, que faisant fi de leurs avertissements quant à l'importance de l'ouverture sur les acteurs institutionnels et professionnels et à la nécessité d'adopter une démarche participative en matière d'élaboration des budgets publics, le gouvernement ne s'est pas défilé de son approche individualiste et a persisté dans sa politique d'incursion numérique, de même qu'il n'a pas été réactif aux revendications des partis politiques et des potentialités économiques, sociales et professionnelles, ce qui présage de l'éventualité d'un état de marasme d'autant que l'on se retrouve confronté à l'instauration de mesures fiscales unilatérales. La crise survenue concernant la profession des avocats en est une illustration édifiante.

S'agissant de la portée régionale, le Groupe socialiste a relevé que l'Exécutif n'a présenté aucune conception de la réforme du système fiscal régional et local à même de favoriser la capacité des collectivités territoriales de réaliser la mutation de développement global et d'activer les projets économiques et sociaux susceptibles de concrétiser la justice spatiale.

« En vertu de toutes ces considérations et de toutes ces défaillances enregistrées ayant trait aux dispositions fiscales, nous soulignons que la transformation effective des lois de Finances que nous voulons un outil de soutien au démarrage du développement global de notre pays ne peut se réaliser en s'appuyant sur un tel système fiscal qui a montré ses limites et son incapacité de renforcer les ressources de l'Etat et concrétiser la justice et l'équité fiscales », attestent les députés itihadis qui ajoutent que l'incapacité du gouvernement d'activer une véritable réforme fiscale ne permettra pas de mobiliser d'une manière juste et équitable les ressources financières ni favorisera le traitement des dossiers économiques, sociaux, culturels et environnementaux posés et que la situation devient plus complexe si l'on se ré-

fère aux prévisions du gouvernement, par ailleurs irrationnelles notamment s'agissant de l'inflation qui avait été évaluée à 2%.

Il est reproché, là-dessus, au gouvernement d'évoquer les répercussions négatives de l'état du monde, la persistance de la sécheresse, l'exaspération du phénomène de la rareté de l'eau, l'instabilité du marché des carburants, l'impact du conflit russo-ukrainien et de se contenter en matière de prévisions de l'aspect négatif de la conjoncture mondiale actuelle sans jamais en aborder le revers positif, notamment la distinction prometteuse de certains produits marocains dans le marché mondial, les transferts des Marocains du monde, l'attractivité des investissements étrangers et l'introduction dans de nouveaux secteurs novateurs...

A cet égard, le Groupe socialiste assène qu'il est instamment nécessaire de consolider la gouvernance de la gestion financière dans tous les domaines publics car il est inconcevable que perdure cette situation, en l'occurrence continuer de multiplier l'investissement public et d'enregistrer des résultats de développement et des actions sociales non compatibles avec les effets escomptés des montants alloués et loin de générer les effets positifs attendus sur le quotidien des citoyennes et citoyens.

D'autre part, les députés du parti des forces populaires ont exhorté le gouvernement à ancrer la justice spatiale dont il n'a pas pris les mesures à même d'en limiter les grandes disparités territoriales d'autant plus que des régions vulnérables telles que Khénifra-Béni Mellal, Daraâ-Tafilet, Gulum-Oued Noun pâtissent de grandes difficultés du fait de la sécheresse, de la rareté de l'eau, de l'absence d'investissements et du manque d'opportunités d'emploi...

En tout état de cause, le Groupe socialiste déplore que le PLF 2023 ne fournisse pas de réponses satisfaisantes quant à la préservation des acquis en matière de lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité d'autant qu'a été enregistré un recul manifeste des niveaux atteints en 2014.

En effet, observe-t-on, c'est un projet qui n'apporte pas de réponses convaincantes quant à comment créer des postes d'emploi et s'acquitter ne serait-ce que partiellement de l'engagement de la création d'un million de postes de travail, au moins au terme du mandat gouvernemental en cours.

L'on fustige également un projet démuné de réponses effectives et à court terme à propos :

- d'un programme intégré du stock stratégique dans les domaines énergétique, hydrique, alimentaire et médicamenteux

- de l'absence de la transparence requise quant aux délais relatifs à l'activation de la réforme sociale ambitieuse conformément aux dispositions des conventions conclues devant Sa Majesté le Roi le 14 avril 2021.

- de l'inexistence de toute stratégie ou de tout programme gouvernemental quant à la réforme

institutionnelle et pédagogique du préscolaire et à son rattachement à l'enseignement primaire.

- du manque de réponses audacieuses et équitables quant aux reculs enregistrés quant à la situation des femmes, notamment en matière de droits économiques et sociaux...

- du mutisme absolu face à l'occupation temporaire du domaine public d'Etat et de la lutte contre toutes les formes de rente, de spéculation en instaurant de vraies mesures pour la consolidation de la concurrence et la mise en œuvre des règles juridiques requises en la matière.

D'un autre côté, sur la liste des engagements non tenus par l'Exécutif, très nombreux par ailleurs, énumérés dans l'intervention du Groupe socialiste, figure celui, non des moindres, de la conception et la programmation de l'activation de la loi organique relative à l'opérationnalisation de la langue amazighe, consacrée constitutionnellement, dont l'entrée en vigueur date de trois ans. Il s'agit de définir les étapes d'activation du caractère officiel de l'amazighe et les moyens de son intégration dans le domaine de l'enseignement et les domaines prioritaires de la vie publique. Or, les secteurs ministériels, les collectivités locales, les institutions et établissements publics de même que les instances constitutionnelles ne parviennent toujours pas à en mettre en place les programmes nécessaires comme le dispose l'article 32 de ladite loi.

Le PLF 2023, soulignent les députés itihadis, n'a pas suffisamment assimilé la pertinence du caractère urgent des projets de réformes auxquels a appelé le Souverain dans ses discours de ces deux dernières années, notamment celui prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire actuelle. A ce propos, le projet n'aurait pas dû se confiner dans la préservation des équilibres financiers au détriment des équilibres sociaux.

Le budget public aurait dû, en revanche inclure avec détermination les réformes relatives à l'investissement, à l'eau, au Code de la famille, à la restructuration des éta-

blissements publics... « La portée sociale aurait dû occuper une place centrale dans un budget public concernant le devenir d'un grand pays qui aspire, sous la conduite de Sa Majesté le Roi à une grande mutation sociale fondée sur la responsabilité, la justice et la solidarité ».

« En foi de quoi, précise le Groupe socialiste, nous avons pris l'initiative, en tant qu'opposition constructive et force suggestrice, d'élaborer 65 amendements au PLF 2023, amendements réalistes dans leur ensemble, à portée sociale, visant à réaliser la justice fiscale entre riches et pauvres, à améliorer le pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens, à renforcer la création de postes d'emploi, à préserver la classe moyenne contre tout recul et à encourager les plus petites, petites et moyennes entreprises... ».

Et d'énumérer la teneur desdits amendements :

Préservation du pouvoir d'achat des citoyens, et de leur santé et sécurité à travers la révision du planning de l'impôt sur le revenu...

Soutien et incitation de la société civile en procédant à l'exonération des associations, notamment à l'occasion d'importation d'ambulances ou de véhicules de transport scolaire ou sportif...

Motivation de l'emploi et protection de la petite et moyenne entreprise en maintenant le taux de 10% de taxation des sociétés dont le profit ne dépasse pas 500 000 dirhams...

Simplification des procédures de recouvrement des impôts...

Les députés itihadis déplorent, dans ce cadre, l'absence totale de réactivité et l'entêtement du gouvernement car s'appuyant sur une majorité numérique marquée par son référentiel libéral (...)

Et de souligner que le PLF présenté à la deuxième année du mandat gouvernemental dénoté, à n'en point douter, « de la pertinence de notre position, en tant que Groupe socialiste, contre le programme du gouvernement ». D'ailleurs, les faits, ajoute-t-on, démontrent à nouveau que les budgets adoptés pour l'application dudit programme ne répondent nullement aux véritables priorités de l'Etat social de même qu'ils ne sont pas réactifs aux exigences de la majorité écrasante des catégories du peuple marocain, particulièrement celles relatives à la protection du pouvoir d'achat et à l'atténuation de la cherté des prix des produits de consommation et des carburants.

« C'est la deuxième année consécutive que nous sommes déçus par vos politiques et vos dispositions financières qui manquent de l'audace requise pour la réforme et du courage politique pour suivre un rythme gouvernemental à même d'accompagner la révolution sociale douce lancée par Sa Majesté le Roi et de véhiculer les multiples exigences du peuple, particulièrement ses classes moyenne et vulnérable », conclut l'intervention du Groupe socialiste.

Rachid Meftah



L'Etat social, n'est point un slogan pour la consommation politique mais bien une conviction culturelle et idéologique



Le PLF 2023 n'apporte pas de réponses satisfaisantes quant à la préservation des acquis en matière de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité

Elio Di Rupo, ministre-président de la Wallonie

Le plan d'autonomie, une bonne base pour une solution acceptée par toutes les parties



La Wallonie considère le plan d'autonomie, présenté en 2007 par le Maroc, comme "une bonne base" pour une solution acceptée par toutes les parties concernant la question du Sahara, a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre-président de cette région belge, Elio Di Rupo.

Le plan marocain d'autonomie constitue "un effort sérieux et crédible" du Royaume, a souligné M. Di Rupo dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Il a également indiqué que la Wallonie soutient les efforts des Nations unies pour une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara.

La Wallonie, qui est une entité fédérée de la Belgique, est

liée par des accords de coopération avec le Maroc depuis 1999, a-t-il, en outre, rappelé, faisant savoir que cette coopération va se poursuivre avec un nouvel accord pour une période de cinq ans.

Le responsable a, par ailleurs, indiqué que ses entretiens avec M. Bourita ont été l'occasion d'évoquer le rôle majeur du Royaume dans les relations avec l'Union européenne, citant plus particulièrement, dans ce cadre, le partenariat vert signé en octobre dernier entre les deux parties en vue de promouvoir l'économie verte et bleue. "Nous entendons en Belgique et en particulier en Wallonie être parmi le premier cercle d'amis coopérateurs du Maroc", a poursuivi M. Di Rupo. "Nous comptons beaucoup sur le Maroc dans sa dimension africaine, notamment avec les pays de l'Afrique de l'ouest", a-t-il encore dit.

Un média mexicain fustige le recours de l'Algérie et du "polisario" à des "plumes vendues" pour s'en prendre au Maroc

Le média mexicain "La Voz del Árabe" (La voix arabe) a fustigé le recours de l'Algérie et son pantin du "polisario" à des "plumes vendues" pour travestir les faits et véhiculer leur propagande éhontée et mensongère sur le Sahara marocain.

Dans un article intitulé "De l'Espagne au Mexique, au Sahara marocain", l'analyste Luis Miguel Cobo s'est étonné de la présence, lors d'une conférence donnée par le président mexicain, d'un jeune Espagnol se présentant comme journaliste d'un site inconnu des bataillons, avec la mission commanditée de "soutirer une déclaration officielle de soutien à une entité fictive".

"Nous nous sommes d'abord demandé en tant que Mexicains, puis en tant que journalistes, pourquoi un jeune journaliste espagnol pose des questions sur une région marocaine", s'est interrogé l'auteur de l'article, avant d'enchaîner, avec la même surprise mêlée de doute: "Pourquoi donc ce journaliste espagnol a-t-il été poussé à poser une question qui est loin des principaux sujets pressants" pour les Mexicains ? La conférence de presse du président mexicain se transformera-t-elle désormais en lieu pour aborder des sujets lointains qui ne figurent pas parmi les priorités de la politique étran-

gère du pays?, s'est-il encore demandé.

Signe qu'il s'agissait bien d'un intrus à la solde d'une tierce partie, embauché avec pour objectif de porter atteinte au Maroc, une mission où il a lamentablement échoué, selon l'écrivain mexicain qui a estimé que le dit "journaliste espagnol, dont on n'a jamais entendu parler dans les milieux médiatiques mexicains, et en violation flagrante de la déontologie de la profession, a tenté d'induire le président à faire une déclaration dans le sens qu'il souhaitait". "Peine perdue", assène le média mexicain qui a épinglé la mauvaise foi de l'individu en question qui s'est livré à tout un discours truffé de contrevérités sur l'histoire et la réalité de ce conflit monté de toutes pièces". "Le Mexique maintiendra sa politique de soutien à une région qui a toujours été marocaine, contrairement à la cause perdue entretenue par les séparatistes avec des mensonges, des contrevérités et de la propagande, tel qu'il s'est révélé lors du point de presse officiel qui concerne avant tout le Mexique et les Mexicains", poursuit "La Voz del Árabe".

L'auteur de l'article qui s'est demandé, par ailleurs, combien de Mexicains connaissent "la prétendue république et l'histoire usurpée qu'elle véhicule", a relevé que le journaliste mentionné s'était tout naturellement vu



accorder un bref moment fin de la conférence matinale de trois heures, du président Andres Manuel Lopez Obrador, clairement empressé, de par sa réponse laconique, à vite se débarrasser de l'intrus.

Afin d'éclairer l'opinion publique de son pays sur les tenants et aboutissants de ce conflit régional, "La Voz del Árabe" a cité une analyse de l'universi-

taire et ancien diplomate mexicain, Andrés Ordóñez, dans laquelle ce fin connaisseur de la région d'Afrique du Nord revient en détail sur la genèse de ce conflit "monté de toutes pièces par l'Algérie pour assouvir ses velléités expansionnistes dans la région", contrairement aux contrevérités avancées par "un journaliste espagnol anonyme, afin de soutirer une déclaration qui serait fa-

vorable à une prétendue république qui ne verra jamais le jour".

Et l'auteur mexicain de conclure que l'élan imprimé aux relations entre le Maroc et le Mexique ces dernières années reflète le rapprochement étroit entre deux pays leaders dans leur environnement régional, et activement engagés en faveur de la promotion de la coopération Sud-Sud.

Des ministres africains plaident à Dakhla en faveur d'un partenariat public-privé renforcé en faveur du développement d'infrastructures routières

Des ministres africains du Transport et de la logistique ont souligné, jeudi à Dakhla, en marge de l'ouverture du 11ème Congrès national de la route, la nécessité d'adopter un modèle de financement basé sur un partenariat public-privé renforcé pour accompagner le développement d'infrastructures routières.

Intervenant lors de la séance des ministres tenue sous le thème "Quelle place accordée par les Etats aux infrastructures, notamment routières dans leurs modèles de développement ?", les ministres africains ont été unanimes à souligner que les pays de l'Afrique partagent des défis

communs en termes de mise à niveau des infrastructures routières, mettant en exergue leurs impacts sur le développement économique, social et touristique des Etats.

Ils ont également noté que le Maroc a accumulé une expérience importante en matière de construction et de maintenance du réseau routier, exprimant leur souhait de bénéficier de son expérience réussie. Dans ce cadre, le ministre centrafricain de l'Équipement et des Travaux publics, Hamza Guismala, a indiqué que son pays a mis en place un cadre juridique qui encourage les partenariats public-privé, l'objectif étant d'inciter les acteurs

des deux secteurs à investir dans les infrastructures, notamment routières.

"La République Centrafricaine avec l'appui de la Banque mondiale, œuvre pour la réalisation du corridor Bangui-Brazzaville", a fait observer M. Guismala, précisant qu'un autre corridor sera créé avec la République du Cameroun, pour faciliter les échanges commerciaux et développer les économies des Etats.

De son côté, le ministre comorien de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, chargé des affaires foncières et des transports terrestres, Yssoufa Afretane, a fait remarquer que son pays ambitionne de trouver des solutions aux probléma-

tiques liées au développement des infrastructures routières, émettant le souhait de tirer profit de l'expérience marocaine en la matière.

Pour sa part, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, a souligné que le Maroc est ouvert à toutes les formes de coopération et est disposé à partager son savoir-faire et son expertise dans le domaine des routes tant sur le plan de la gouvernance ou celui du financement, notant que les pays de l'Afrique peuvent tirer profit de l'expérience marocaine en la matière, en vue de contribuer à l'émergence du continent et renforcer les liens entre les différents pays africains.

Ont également pris part à cette séance, les ministres du transport et de la Logistique du Malawi, de la Zambie, de Djibouti et de la Guinée équatoriale.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette 11ème édition du Congrès national de la route, organisée conjointement par le ministère de l'Équipement et de l'Eau et l'Association marocaine permanente des congrès de la route (AMPCCR), constitue une occasion de débattre des différents rôles que jouera l'infrastructure routière dans la concrétisation des objectifs du nouveau modèle de développement économique et social du Maroc.

Mustapha Baitas : *La situation épidémiologique est stable et le gouvernement prendra les mesures appropriées pour protéger la santé des individus et l'économie*

Le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a assuré, jeudi à Rabat, que la situation épidémiologique au Maroc est "stable", malgré les fluctuations enregistrées dans les cas d'infection.

Répondant à des questions de journalistes à l'issue de la

réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement, sur la hausse des cas de Covid-19 et les mesures que le gouvernement prendra pour éviter une éventuelle vague épidémique, le ministre a expliqué que la situation épidémiologique est "rassurante et ne prête pas à l'inquiétude", malgré les fluctuations des cas enregistrés récemment, notant que le gouverne-

ment "a étudié la question, suit la situation et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des individus et l'économie nationale".

Le Conseil de gouvernement avait examiné, lors de sa réunion du 27 octobre, la possibilité de lever l'état d'urgence sanitaire d'ici la fin du mois de novembre.

Mohamed Abdennabaoui : *Les données personnelles revêtent une importance primordiale dans la gestion des mesures et procédures judiciaires*



Les données à caractère personnel revêtent une importance primordiale dans la gestion des mesures et procédures judiciaires, et s'inscrivent en droite ligne du rôle dévolu par la Constitution au magistrat en matière de protection des droits et libertés, a affirmé, jeudi à Rabat, le premier président de la Cour de Cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude organisée par le CSPJ, la Présidence du Ministère public, l'Institution du Médiateur du Royaume et la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), sur la coordination institutionnelle et la protection des données à caractère personnel, il a estimé que cette rencontre constitue pour le CSPJ et ses partenaires une occasion pour examiner de manière précise la loi sur la protection des don-

nées, ainsi que pour "élaborer des visions cohérentes pour garantir les services judiciaires tout en protégeant les données personnelles".

Le Royaume accorde un grand intérêt à la protection de la vie privée des individus et des droits y afférant, devenant le premier pays arabe, africain et musulman à être accrédité auprès de la Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée, et ce lors de la 33ème session tenue à Mexico city en Novembre 2011, a indiqué M. Abdennabaoui.

Il a aussi rappelé que le Maroc a rejoint le 28 mai 2019 la Convention du Conseil de l'Europe n°108, en plus d'adopter cette année la loi 53.21, portant approbation du protocole d'amendement à cette convention, fait à Strasbourg le 10 octobre 2018.

Le CSPJ prend part, aux côtés de la Présidence du Ministère public, du Médiateur du Royaume et de la CNDP à cette

action de coordination en vue d'une collaboration fructueuse afin de consacrer la bonne gouvernance du service public et assurer une protection suffisante aux données personnelles, a-t-il noté.

M. Abdennabaoui a également mis en exergue les Hautes orientations royales en lien avec ce sujet, contenues dans les Discours royaux, notamment le Discours royal du 20 août 2019 qui a tracé les priorités pour la Commission spéciale sur le modèle de développement.

La bonne gouvernance des services publics constitue l'un des indicateurs adoptés par les pays développés en tant que composante essentielle de l'Etat de droit et des institutions, et traduit dans sa mise en œuvre la preuve du niveau de démocratie atteint par les sociétés, a-t-il estimé.

Et d'ajouter que le CSPJ a consacré, dans son plan stratégique 2021-2026, un axe principal à l'amélioration de l'efficacité du système de la Jus-

tice, dans le but de promouvoir la qualité des services judiciaires, notamment à travers le traitement des procès et l'exécution des sentences dans un délai raisonnable, l'élimination des affaires non jugées définitivement, le renforcement de la confiance des justiciables en la Justice et la réalisation de la sécurité judiciaire à travers la publication de la jurisprudence judiciaire.

Il s'agit aussi d'œuvrer pour l'amélioration des décisions de justice, dans le souci de promouvoir une relation entre le citoyen et le CSPJ basée sur l'écoute et le respect mutuels, et qui s'appuie sur une gouvernance du service public et une application des mesures nécessaires pour la protection des données à caractère personnel.

En vue de mettre en œuvre ces orientations stratégiques, le CSPJ a mené plusieurs initiatives, dont l'émission de circulaires relatives aux moyens de garantir l'efficacité judiciaire et d'améliorer les conditions d'ac-

cueil des plaignants, en sus de la publication sur son site électronique de plus de 8.000 arrêts de la Cour de Cassation, avec un accès public et gratuit.

Ces efforts visent à contribuer à la réalisation de la sécurité judiciaire et à l'amélioration des services judiciaires, ce qui constitue l'essence même de la gouvernance du service public judiciaire, a dit M. Abdennabaoui.

Le service public, notamment judiciaire, traite chaque jour une quantité énorme de données personnelles, ayant un lien direct avec la vie privée des citoyens, soit le droit le plus important protégé par la Constitution et la loi, a-t-il fait remarquer, ajoutant que de ce fait, la préservation du caractère secret de ces données et leur traitement de manière précise et adéquate constituent des règles essentielles pour la gouvernance du service public, sans oublier l'impératif de veiller à une mise en œuvre stricte des dispositions légales dans ce domaine.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des experts, des représentants du ministère de la Justice et des différentes instances et institutions constitutionnelles et des acteurs de la société civile, s'inscrit dans le cadre de la coopération entre le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, la Présidence du ministère public, l'Institution du Médiateur du Royaume et la CNDP en vue de consacrer la gouvernance et la protection des données à caractère personnel selon une vision unifiée.

Les participants à la réunion se sont concentrés sur l'étude d'un certain nombre de sujets liés à la protection des données personnelles, à travers deux axes : Les données en relation avec l'approche de la gouvernance et le renforcement de la protection de ces données.



L'Ukraine annonce des reconquêtes à Kherson, Moscou confirme son retrait



L'Ukraine a annoncé jeudi la reconquête d'une douzaine de villages dans la région de Kherson, dans le sud du pays, où Moscou a confirmé avoir entamé son repli, un nouveau revers majeur pour l'armée de Vladimir Poutine. "Ce n'est pas l'ennemi qui se retire, ce sont les Ukrainiens qui chassent l'occupant en en payant le prix", a souligné dans la soirée le président Volodymyr Zelensky, prenant le contre-pied de l'armée russe qui a affirmé mercredi se retirer pour occuper de meilleures positions. "Cela a été obtenu par le courage, dans la douleur et avec des pertes", a ajouté le président ukrainien.

A la mi-journée, le commandant en chef de l'armée ukrainienne, Valery Zaloujny, avait annoncé que ses forces avaient avancé mercredi de 7 km, prenant le contrôle de six localités dans la direction de Petropavlivka-Novoraisk et repris également "six localités dans la direction de Pervomaïsk-

Kherson". Volodymyr Zelensky a affirmé que c'étaient désormais au total "41 villages" qui avaient été repris dans la région, où la contre-offensive ukrainienne a commencé en octobre.

L'armée russe a elle annoncé avoir commencé son retrait en déplaçant ses troupes de la rive droite (occidentale) où se trouve la ville de Kherson, à la rive gauche du fleuve Dniepr, un obstacle naturel théoriquement plus facile à défendre. "Des unités du contingent de troupes russes manœuvrent vers des positions aménagées sur la rive gauche du fleuve Dniepr", a indiqué le ministère russe de la Défense.

Le général Sourouvikine, en charge de l'offensive russe en Ukraine, avait annoncé mercredi que le repli se ferait "très rapidement", sans donner de calendrier.

Côté ukrainien, l'annonce a été accueillie sans triomphalisme et avec circonspection, Kiev soupçonnant un piège. Le président ukrainien Volody-

myr Zelensky avait réagi mercredi avec une "extrême prudence".

Relevant ne pouvoir à ce stade "ni confirmer, ni infirmer les informations relatives à un prétendu retrait des troupes russes de Kherson", le général Oleksii Gromov, représentant de l'état-major ukrainien, a cependant souligné que, dos au Dniepr, les Russes n'avaient "d'autre choix que de fuir" face à la poussée ukrainienne.

A Mykolaïv, grande ville du sud à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Kherson, des habitants sont méfiants sur les intentions du Kremlin.

Des images satellites montraient encore ces derniers jours les Russes creusant des lignes de tranchées sur la rive gauche du Dniepr, de l'autre côté du fleuve. Ces positions pourraient permettre aux Russes d'être très bien placés pour cibler les troupes ukrainiennes qui entreraient dans Kherson. Pour Igor Kossorotov, un mécanicien de 59 ans, "les Russes vont tout sim-

plement mettre en ruines la ville et puis voilà". "Ils la feront couler dans le fleuve".

De son côté, le Kremlin n'a fait aucun commentaire, le briefing quotidien de son porte-parole ayant été annulé jeudi. Le président américain Joe Biden a, lui, estimé que l'annonce du repli constituait "la preuve que (les Russes) ont de vrais problèmes". Un retrait russe "serait une nouvelle victoire" pour Kiev, a salué pour sa part le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, depuis Rome. Le départ de Kherson, s'il se confirme, constitue un nouveau cinglant revers pour Moscou, déjà contraint d'abandonner la région de Kharkiv (nord-est) en septembre.

D'autant que Vladimir Poutine avait revendiqué fin septembre l'annexion de quatre régions ukrainiennes, dont Kherson, et ordonné le 21 septembre la mobilisation de quelque 300.000 réservistes pour consolider les lignes russes. Le président russe

avait prévenu que la Russie défendrait "par tous les moyens" ce qu'elle considère désormais comme son territoire. Depuis l'été, l'armée ukrainienne, forte d'armements occidentaux, a peu à peu usé les forces russes notamment en pilonnant les ponts, essentiels au ravitaillement des troupes sur la rive occidentale du Dniepr.

Dans le Donbass, la Russie essayait depuis plusieurs semaines de prendre la ville de Bakhmout, qui comptait 70.000 habitants avant l'invasion. "C'est devenu plus compliqué ces trois derniers jours", observe auprès de l'AFP Vitaly, un soldat ukrainien de 26 ans. "Les Russes poussent de plus en plus, même si nos hommes tiennent leurs positions", affirme-t-il depuis Bakhmout.

Les succès de Kiev ont par ailleurs relancé les spéculations sur l'éventuelle reprise de pourparlers de paix, certains médias affirmant même que l'Occident poussait l'Ukraine à les reprendre. "Il y a bien plus de 100.000 soldats russes tués et blessés", a déclaré mercredi le plus haut responsable militaire américain, le général Mark Milley, qui s'exprimait devant le New York Economic Club. "Même chose probablement du côté ukrainien", a-t-il ajouté. "Il doit y avoir une reconnaissance mutuelle que la victoire militaire n'est probablement pas, au sens propre du terme, réalisable par des moyens militaires", a ajouté le général Milley, estimant qu'il existe "une fenêtre d'opportunité pour la négociation".

Mais Volodymyr Zelensky a rappelé cette semaine ses conditions pour cela, dont la première est le retrait complet des troupes russes du territoire ukrainien. Et les Etats-Unis n'ont pas semblé affaiblir pour autant leur soutien militaire à Kiev, annonçant jeudi une nouvelle tranche d'aide de 400 millions de dollars avec notamment des "capacités supplémentaires de défense anti-aérienne".

La place Tahrir à Bagdad, de cœur de la révolte à promenade fleurie

En 2019, Fadel exigeait la "chute du régime" sur la place Tahrir de Bagdad avec des milliers d'autres Irakiens. Aujourd'hui, il y vend du café: l'épicentre de la contestation a renoué avec les embouteillages et s'est doté d'un espace pour flâneurs.

Des litres de café dans des thermos fixés sur ses épaules, Fadel Abbas, 21 ans, propose la tasse à moins d'un euro aux passants. Tous remarquent la cicatrice qui zèbre sa main gauche, souvenir de la violente répression des manifestations anti-pouvoir lancées en octobre 2019 dans tout l'Irak.

Plus de 600 personnes ont été tuées et des milliers d'autres blessées au cours de ce mouvement social inédit, où les manifestants dénonçaient la corruption, "l'incurie" des dirigeants et la "mainmise de l'Iran" dans les affaires irakiennes.

Fadel était aux premières loges sur la place Tahrir (Libération, en arabe), emblématique rond-point construit en 1937 où convergent encore aujourd'hui les grands boulevards de la rive orientale du Tigre. C'est là qu'en 2019 se rassemblaient les dizaines de milliers de manifestants, scandant des slogans inspirés du Printemps arabe, comme le célèbre "Le peuple veut la chute du régime". "Ici, de nombreuses personnes ont été blessées et tuées, des jeunes hommes, des jeunes femmes, des médecins", se remémore Fadel. "Nous ne faisons que réclamer nos droits".

Ali Ryad, 29 ans, a lui aussi participé au mouvement. Il pointe le Tigre, qui coule le long de Tahrir. "Même les ponts ont été témoins du sang versé", dit-il.

Trois ans plus tard, le panorama n'a plus rien à voir. La vague de manifesta-

tions s'est progressivement éteinte début 2020 au moment où des restrictions liées à la pandémie de coronavirus entraînaient en vigueur. Et les autorités ont décidé de rénover la place Tahrir.

Après des travaux titanesques entrepris sous la supervision de l'ex-Premier ministre Moustafa al-Kazimi et de la municipalité de Bagdad, le photogénique Monument de la Liberté célébrant la révolution irakienne de 1958 est de nouveau visible depuis mi-octobre sur un trottoir de la place Tahrir.

Derrière ce monument inauguré en 1961, la longue promenade auparavant à l'abandon a été fleurie, pavée et des palmiers ont été plantés. "La municipalité compte organiser des activités pour la jeunesse dans ces jardins", explique Abdel Moncim al-Issawi, chef-adjoint des relations médias à la mairie. Et

d'égréner la liste des expositions, bazars et concerts prévus. L'écrivaine Souad al-Gohary et son équipe de cyclistes mixte se prennent en photo sous le Monument de la Liberté "parce que nous voulons que ce lieu où des martyrs sont tombés devienne un lieu de joie".

Anastasia, une touriste russe de 32 ans, flâne sur l'esplanade derrière le monument. "Ce jardin est magnifique, il y a de l'espace, des fleurs. On peut s'y promener. C'est un peu européen", dit-elle. C'est surtout l'un des seuls espaces verts de Bagdad, métropole asphyxiée par le béton et la circulation. Ses huit millions d'habitants n'ont qu'un seul grand parc public à leur disposition, le parc Zawraa... où l'entrée est payante.

Au centre de la place Tahrir, les véhicules circulent autour du rond-point dans un tintamarre qui ne se calme qu'à

la nuit tombée, sous le regard de caméras de surveillance et de policiers. Car, si elles sont très loin de ressembler aux marées humaines de fin 2019, des manifestations y ont toujours lieu.

Parfois, une poignée de jeunes diplômés réclame des emplois, parfois des sympathisants du leader religieux chiite Moqtada Sadr battent le pavé. Mais à tous, un bâtiment rappelle la contestation de 2019. Avec ses allures de vaisseau fantôme, le "restaurant turc", plus grand immeuble de la place Tahrir, trône comme un symbole du soulèvement, lorsque les manifestants en avaient fait leur quartier général. Depuis, il n'a pas été rénové et les forces de l'ordre surveillent que personne n'y pénètre. Sur ses murs, les graffitis appelant à la "Thaoura" (Révolution) subissent les lents outrages du temps.

Le navire humanitaire Ocean Viking et ses 230 migrants ont accosté en France

La fin d'un "calvaire": Le navire humanitaire Ocean Viking a accosté vendredi au port militaire de Toulon (sud de la France) et les 230 migrants à son bord ont commencé à débarquer, une première en France qui suscite de vives tensions avec l'Italie. "Le navire a accosté vers 08H50 et les personnes ont commencé à débarquer", a indiqué le préfet du Var Evence Richard lors d'une conférence de presse.

Un journaliste de l'AFP a vu des bus entrer dans le port militaire de Toulon. Après trois semaines d'errance à la recherche, vaine, d'un port sûr en Italie, l'Ocean Viking, bateau ambulance affrété par l'ONG française SOS Méditerranée est accueilli en France "à titre exceptionnel" et en vertu "d'un devoir d'humanité", a annoncé le ministre français de l'Intérieur Gérard Darmanin jeudi.

Un médecin français a embarqué à bord, avant l'arrivée du navire à quai, a indiqué à l'AFP Méryl Sotty, porte-parole de SOS Méditerranée. "Le débarquement commencera d'abord par les personnes présentant des vulnérabilités particulières établies par le médecin français, puis les femmes, les enfants et les familles", a-t-elle ajouté. Les hommes, femmes et enfants à bord ont été secourus au large de la Libye et viennent pour certains de pays en guerre. Ces personnes seront placées dans une "zone d'attente" hors du port militaire, dans un centre situé sur la presqu'île de Giens dans la commune de Hyères, à l'ouest de Toulon. Le centre d'hébergement pourrait rester une vingtaine de jours.

Les rescapés à bord de l'Ocean Viking dont 57 enfants "ne pourront pas sortir du centre administratif où on va les mettre et ne seront donc pas techniquement sur le sol français", avait indiqué M. Darmanin. Leur arrivée en France crispera particulièrement l'extrême droite, qui a crié au "laxisme" par la voix de Marine Le Pen tandis que la gauche et les écologues



ont salué une "décision digne des valeurs" de la France.

A partir de vendredi, toutes ces personnes, qui viennent de différents pays dont certains en guerre comme la Syrie, devaient faire l'objet d'un suivi sanitaire, puis de contrôles de sécurité des services de renseignement, avant d'être entendus par l'Office français de protection des réfugiés (Ofpra), qui attribue le statut de réfugié.

En pleine présentation d'un projet de loi sur l'immigration en France, qui prévoit de réformer les procédures d'asile pour parvenir à expulser davantage, l'entourage de Gérard Darmanin a précisé que "ceux qui ne reçoivent pas l'asile seront éloignés di-

rectement depuis la zone d'attente vers leur pays d'origine". Deux-tiers des personnes ne resteront de toute façon pas en France, puisqu'elles seront relocalisées dans neuf pays, a précisé le ministère, citant l'Allemagne qui doit en accueillir environ 80, le Luxembourg, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie, la Lituanie, Malte, le Portugal et l'Irlande.

Gérald Darmanin a vertement critiqué le nouveau gouvernement d'extrême droite italien qui a refusé d'ouvrir ses ports à l'Ocean Viking, alors que le droit maritime l'y obligeait: "L'Italie a été très inhumaine". Il a annoncé la suspension "à effet immédiat" de l'accueil prévu de 3.500

migrants actuellement en Italie et promis de tirer "les conséquences" sur les autres aspects de sa "relation bilatérale".

De son côté, SOS Méditerranée a dit éprouver "un soulagement teinté d'amertume". "Les rescapés ont vécu un véritable calvaire", a indiqué à l'AFP la directrice de l'ONG, Sophie Beau.

Quatre des 234 migrants que comptait le navire ont dû être évacués jeudi vers la Corse, dont trois pour raisons médicales. Il est "urgent que les Etats européens mettent en place un mécanisme de répartition pérenne", a plaidé une nouvelle fois Sophie Beau, alors que l'Italie multiplie

les déclarations anti-migrants. Depuis juin, un système de relocalisation, qui avait déjà connu un premier volet en 2019, prévoit qu'une douzaine d'Etats membres, dont la France et l'Allemagne, accueillent de manière volontaire 8.000 migrants arrivés dans des pays dits de "première ligne" comme l'Italie. Cependant, seuls 117 ont été relocalisés en vertu du mécanisme adopté en juin. Un nombre insuffisant, juge l'Italie. Depuis le début de l'année, 1.891 migrants ont disparu en Méditerranée, en tentant de rejoindre l'Europe, dont 1.337 en Méditerranée centrale, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Séoul nie vendre des armes aux Etats-Unis destinées à l'Ukraine



La Corée du Sud a démenti vendredi une information selon laquelle elle vendrait des obus d'artillerie destinés aux forces ukrainiennes, affirmant que si la négociation en cours est finalisée, les munitions seront destinées aux forces américaines uniquement. Les Etats-Unis sont sur le point de conclure un accord pour l'achat à Séoul de 100.000 obus d'artillerie de 155 mm qui seraient livrés à l'Ukraine, a rapporté jeudi le Wall Street Journal, citant des "responsables américains au fait de l'affaire".

La Corée du Sud a déclaré vendredi que bien que la vente d'armes soit en cours, les obus n'étaient pas destinés à être livrés à l'Ukraine. "Afin de pallier le manque de stocks de munitions de 155 mm aux Etats-

Unis, des négociations sont en cours" entre Washington et une société sud-coréenne "pour exporter des munitions", a déclaré le ministère de la Défense sud-coréen dans un communiqué. "Cela en partant du principe que les Etats-Unis seront l'utilisateur final" des obus, a-t-il souligné, ajoutant que la "politique sud-coréenne consistant à ne pas fournir d'armes létales à l'Ukraine reste inchangée".

Washington est le principal allié de Séoul en matière de sécurité, et quelque 27.000 soldats américains sont stationnés en Corée du Sud pour aider à la défense contre la Corée du Nord. La Corée du Sud a fourni une aide non létale et une assistance à l'Ukraine, mais dans le but de préserver ses liens avec la Russie

- un intermédiaire clé avec le Nord - elle se refuse à autoriser les exportations d'armes vers Kiev.

Séoul est un exportateur d'armes de plus en plus important, et a récemment conclu un accord pour envoyer ses chars et obusiers à la Pologne. Washington a récemment accusé la Corée du Nord d'expédier secrètement des obus d'artillerie à la Russie pour soutenir son effort de guerre en Ukraine.

Pyeongyang a rejeté cette accusation, la qualifiant de "sans fondement". Le Pentagone a annoncé jeudi que les Etats-Unis allaient fournir des systèmes de défense aérienne et des missiles sol-air à l'Ukraine dans le cadre d'un nouveau programme d'aide de 400 millions de dollars.

Trop pauvre pour la guerre

Horizons

Une économie en temps de guerre est par nature une économie de pénurie : parce que le gouvernement doit orienter les ressources vers la fabrication d'armes à feu, moins de beurre est produit. Parce que le beurre doit être rationné pour fabriquer plus d'armes, une économie de guerre peut entraîner une poussée inflationniste qui oblige les décideurs à réduire la consommation civile pour réduire la demande excédentaire.

Dans sa brochure de 1940 «Comment payer pour la guerre», John Maynard Keynes a appelé à un rééquilibrage fiscal, plutôt qu'à une expansion budgétaire, pour répondre aux besoins croissants de l'effort de mobilisation du Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour réduire la consommation sans faire grimper l'inflation, a soutenu Keynes, le gouvernement devait augmenter les impôts sur les revenus, les bénéfices et les salaires. «L'importance d'un budget de guerre est sociale», a-t-il affirmé. Son but n'est pas seulement de «prévenir les maux sociaux de l'inflation», mais de le faire «d'une manière qui satisfasse le sens populaire de la justice sociale tout en maintenant des incitations adéquates au travail et à l'économie».

Joseph E. Stiglitz a récemment appliqué cette approche à la crise ukrainienne. Pour assurer une répartition équitable des sacrifices, soutient-il, les gouvernements doivent imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels aux fournisseurs d'énergie nationaux («profiteurs de guerre»). Stiglitz propose un système de tarification de l'énergie «non linéaire» dans lequel les ménages et les entreprises pourraient acheter 90% de l'approvisionnement de l'année précédente au prix de l'année précédente. En outre, il préconise des politiques de substitution aux importations telles que l'augmentation de la production alimentaire nationale et une plus grande utilisation des énergies renouvelables.

Les propositions de Stiglitz pourraient fonctionner pour les Etats-Unis, qui sont beaucoup moins vulnérables aux perturbations externes que les pays européens. Avec un quart du PIB mondial, 14% du commerce mondial et 60% des réserves de devises mondiales, les Etats-Unis peuvent se permettre la belligérance. Mais l'Union européenne ne le peut pas, et le Royaume-Uni encore moins.

Alors que le Royaume-Uni a été presque aussi agressif que les Etats-Unis dans sa réponse aux actions de la Russie, la Grande-Bretagne est beaucoup moins préparée à gérer une économie de guerre qu'elle ne l'était en 1940: elle fabrique moins de choses, produit moins de nourriture et dépend davantage des importations. Le Royaume-Uni est plus vulnérable aux chocs externes que n'importe quelle grande puissance occidentale, en raison de décennies de désindustrialisation qui



ont réduit son secteur manufacturier de 23% de la valeur ajoutée brute en 1980 à environ 10% aujourd'hui. Alors que le Royaume-Uni produisait 78% de la nourriture qu'il consommait en 1984, ce chiffre était tombé à 64% en 2019. La dépendance croissante de l'économie britannique à l'énergie importée l'a rendue encore moins autosuffisante.

Pendant des décennies, le secteur financier a soutenu l'économie en difficulté du Royaume-Uni. Les flux financiers vers la City de Londres ont permis au pays de négliger le commerce et de maintenir artificiellement un niveau de vie plus élevé que ne le justifiait sa capacité d'exportation. Le déficit du compte courant de la Grande-Bretagne est maintenant de 7% du PIB, contre un excédent du compte courant de 1,3% du PIB en 1980. Jusqu'à récemment, la formule britannique consistait à financer son déficit extérieur en attirant des capitaux spéculatifs à Londres via l'industrie financière, qui avait été déréglementé par le «big bang» de 1986.

C'était une ingénierie financière brillante mais instable: les étrangers envoyaient au Royaume-Uni des biens qu'il ne pouvait pas se permettre autrement, la Grande-Bretagne leur envoyait des livres sterling en retour, et les étrangers utilisaient la livre pour acheter des actifs domiciliés en Grande-Bretagne. Mais c'était une solution à court terme au déclin à long terme de la fabrication, permettant au Royaume-Uni de vivre au-dessus de ses moyens sans améliorer sa productivité.

Dans son *Treatise on Money* de 1930, Keynes fait la distinction entre «circulation financière» et «circulation industrielle». Le premier a un but principalement spéculatif. Mais une économie qui dépend des entrées spéculatives connaît des hauts et des bas financiers sans aucune amélioration de son potentiel de croissance sous-jacent. La stratégie du Royaume-Uni fait écho à ce

constat : il n'a pas fait grand-chose pour développer des biens exportables susceptibles d'améliorer la balance courante, et son succès dépendait du fait que les étrangers ne se débarrassent pas de la livre.

Mais la logique du spéculateur, comme l'explique George Soros, est de gagner rapidement de l'argent et de sortir avant le crash. S'en remettre aux spéculateurs, c'est comme une dépendance aux narcotiques : un high temporaire devient une béquille nécessaire. La crise énergétique provoquée par la guerre russo-ukrainienne a été l'équivalent d'un retrait brutal, creusant un trou encore plus important dans la balance commerciale du Royaume-Uni. Le déficit de la balance courante devrait atteindre 10% du PIB d'ici la fin de 2023, ce qui incitera fortement les investisseurs à court terme à vendre leurs obligations libellées en livres sterling.

La baisse continue de la livre rendra les importations britanniques plus chères. Et puisque les prix des importations augmenteront probablement plus rapidement que les valeurs des exportations, la baisse du taux de change de la livre sterling creusera probablement le déficit du compte courant, notamment parce que le secteur manufacturier affaibli du pays dépend fortement des intrants importés. A mesure que la livre se dépréciera, le prix de ces importations augmentera, entraînant une érosion encore plus grande du niveau de vie.

Cela laisse les décideurs avec peu de bonnes options. La Banque d'Angleterre a déjà relevé les taux d'intérêt pour maintenir les entrées de capitaux étrangers, mais des taux d'intérêt élevés feront probablement s'effondrer le logement et d'autres marchés d'actifs qui sont devenus dépendants des taux les plus bas au cours des 15 dernières années. Prendre des mesures pour équilibrer le budget pourrait calmer tempo-

rairement les marchés, mais de telles mesures ne résoudraient pas la faiblesse sous-jacente de l'économie britannique. De plus, rien ne prouve que l'assainissement budgétaire mène à la croissance économique.

Un remède possible serait de relancer l'investissement public. L'investissement public britannique est passé d'une moyenne de 47,3% du total des investissements entre 1948 et 1976 à 18,4% entre 1977 et 2007, laissant l'investissement global dépendant d'anticipations volatiles à court terme.

La seule façon pour le Royaume-Uni de «payer la guerre» est de mettre en œuvre une stratégie industrielle visant à accroître l'autosuffisance en énergie, en matières premières et en production alimentaire. Mais une telle politique mettra des années à porter ses fruits.

Tous les pays européens, pas seulement la Grande-Bretagne, sont confrontés à une crise énergétique en raison de la perturbation des approvisionnements en pétrole et en gaz de la Russie, et les décideurs politiques sont impatients d'augmenter les apports d'énergie. Mais tout accord avec la Russie alors qu'elle mène sa guerre contre l'Ukraine avec un mépris apparent pour la vie humaine entraînerait d'énormes coûts moraux et politiques.

Une voie à suivre pourrait être de parvenir à un accord pour assouplir les sanctions économiques en échange d'une reprise des flux de gaz. Compte tenu de sa vulnérabilité économique particulière et à la suite du Brexit, la Grande-Bretagne est bien placée pour explorer cette idée au nom de l'UE, mais indépendamment de celle-ci.

Un accord limité pourrait atténuer la crise énergétique de l'Europe tout en permettant un soutien militaire continu à l'Ukraine. Mais cela devrait être conditionné à ce que la Russie réduise l'intensité de son horrible «opération militaire spéciale». La négociation d'un accord limité sur les sanctions énergétiques pourrait peut-être ouvrir la porte à une négociation plus large visant à mettre fin à la guerre avant qu'elle n'engloutisse l'Europe.

Quant au Royaume-Uni, il restera à court terme dépendant des entrées financières pour éviter un effondrement catastrophique à court terme de la livre, obligeant le nouveau chancelier britannique, Jeremy Hunt, à se démenner pour «rétablir la confiance» dans les Britanniques. Au lieu d'impôts keynésiens ou d'investissements publics, cela signifiera très probablement davantage d'austérité à l'origine de la crise actuelle de la Grande-Bretagne.

Par Robert Skidelsky et Philippe Pilkington

Robert Skidelsky, membre de la Chambre des Lords britannique et professeur émérite d'économie politique à l'Université de Warwick
Philip Pilkington, macroéconomiste et professionnel de l'investissement



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-Secondaire & des Sports
Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental
Direction Provinciale de TAOURIRT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le 06/12/2022, à partir de 11 H00, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale de Taourirt sis au : Boulevard Med VI - BP 238 - Taourirt - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)
58/INV/2022	ACQUISITION DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT DESTINÉ A DEUX (02) CENTRES DE RESSOURCES AU NIVEAU DE DEUX (02) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAOURIRT, AREFOR	06/12/2022 A 11:00	1300.00	87.072,00

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des marchés relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I^{er} 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de TAOURIRT.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les Prospectus ou notices exigés par le dossier de l'appel d'offres doivent être déposés au siège de la direction provinciale (Bureau des Achats auprès du Service de GRH et des affaires administratives et financières) au plus tard le 05/12/2022 avant 12h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.

N°9094/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD
CAIDAT OULED YOUSSEF & B . BATAOU
COMMUNE DE BNI ZRANTEL

AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La Présidente de la commune de Bni Zrantel décide d'organiser

le : 03 DECEMBRE 2022 à partir de 09 heures du matin, au siège de la commune, les examens d'aptitude professionnelle pour accéder aux grades d'adjoint administratif 1^{er} grade, adjoint administratif 2^{ème} grade et adjoint technique 2^{ème} grade. Les dits examens sont ouverts respectivement au profit des adjoints administratifs 2^{ème} grade, adjoints administratifs 3^{ème} grade et les adjoints techniques 3^{ème} grade, ayant 6 ans d'ancienneté au moins dans leurs grades actuels. Le nombre de postes à pourvoir est un seul poste par grade.

Les demandes de candidature doivent être déposés au service des affaires administratives et juridiques de la commune avant le : 02 DECEMBRE 2022 .

N°9095/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي

AREF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACCOUB relevant de l'AREF de la région Fes - Meknes, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadour), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	OBJET	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	La qualification et la classification exigée
24/INV/2022	Travaux de construction d'un centre d'orientation au collège Anoual commune Ain Kansara relevant de la Direction Moulay Yacoub.	8000.00 DH HUIT mille dirhams TTC	250 000.00 DH Deux cent cinquante mille dirhams	05/12/2022 11h00mn	-----
25/INV/2022	Travaux de construction d'une administration à l'école Ouled Hlal commune Sebaa Rouadi relevant de la direction Moulay Yacoub.	8000.00 DH HUIT mille dirhams TTC	250 000.00 DH Deux cent cinquante mille dirhams	05/12/2022 11h30mn	-----
26/INV/2022	Travaux de construction de cinq (5) blocs sanitaires à six (6) latrines chacun, et sept (7) fosses septiques et puits perdus à sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub .	VINGT MILLE 20 000,00 DIRHAMS	Sept Cent Soixante Treize Mille Quatre Cent Quarante Deux Dirhams 00 Cts 773 442,00 DH	05/12/2022 12h00mn	SECTEUR A QUALIFICATION A, 5 CLASSE MINIMALE 5
27/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE AL MAHATA CENTRE RELEVANT DE LA DP MY YACCOUB	VINGT MILE DH 20 000.00	350 000.00 TROIS CENT CINQUANTE MILLE DH TTC	05/12/2022 12h30mn	
28/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE RAS ELMA RELEVANT DE LA DP MY YACCOUB	VINGT MILE DH 20 000.00	460 000.00 QUATRE CENT SOIXANTE MILLE DH TTC	05/12/2022 12h30mn	
29/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'UNITE SCOLAIRE OULED BEN ABDELLAH (S/S OULED HSSINE) RELEVANT DE LA DP MY YACCOUB	VINGT MILE DH 20 000.00	300 000.00 TROIS CENT MILLE DH TTC	05/12/2022 13h00mn	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°9097/PA

المملكة المغربية

وزارة التربية الوطنية

والتعليم الأولي والابتدائي



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي

AREF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACCOUB

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N° 9764 DU 7/11/2022

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACCOUB relevant de l'AREF de la région Fes - Meknes, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadour), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
20/INV/2022/DPMY	Achat de mobilier d'enseignement pour le compte de la DP MY YACCOUB	5 000,00 DH CINQ MILE DH	119 040,00 DH TTC CENT DIX NEUF MILLE QUARANTE DH TTC	30/11/2022 10h 00mn	
21/INV/2022/DPMY	Achat de matériels de bureau pour le compte de la DP My Yacoub	VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS	531 000,00 dh Cinq cent trente et un mille dh tc	30/11/2022 10h 30mn	
22/INV/2022	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'Internet du Lycée Collégiale Allal Loudiyi à la commune Loudaya relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub.	SOIXANTE MILLE 60 000,00 DIRHAMS	Un Million Trois Cent Trente Et Un Mille Huit Cent Cinquante Six Dirhams 00 Cts 1 331 856,00 DH	05/12/2022 10h 00mn	SECTEUR A CLASSIFICATION A,5 CLASSE MINIMALE 4
23/INV/2022	Travaux de construction des murs de clôture à cinq établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Moulay Yacoub.	VINGT MILLE 20 000,00 DIRHAMS	Huit Cent Mille Quatre Dirhams 00 Cts 800 004,00 DH	30/11/2022 11h 00mn	SECTEUR A QUALIFICATION A,5 CLASSE MINIMALE 5
10/2022/DPMY	Achat de fournitures de bureau pour le compte de la direction provinciale a my yacoub en lot unique	5 000,00 DH CINQ MILE DH	77 431,20 dh tc SOIXANTE DIX-SEPT MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN DH 20 CTS TTC	05/12/2022 10h 30mn	Marchés destinés aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°9096/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PAÏN CONSA- CRÉ	↓ BÉNÉF FAÏT LA MORALE	↓ DO BON À RIEN	DE BAS EN HAUT COMMÈRE	EMBUS- QUÉE	↓	SURVEI- LLANTE	BASQUE	↓	REVIENT
↓	↓	↓	↓	EN APARTÉ	↓	↓	EN VRAC BERGE	↓	↓
SYMBOLE DU NÉON	↓	NICKEL EN RODAGE	↓	↓	POUCE- MENT	↓	↓	↓	↓
INVASION SOUDAÏNE	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	HOMOL- OGLIER	↓
À L'ENVERS HYMNE	TERME NOM DE GUERRE	↓	↓	RADIUM	PRÉPOS- ITION	↓	ANNONCE UNE SUITE	↓	↓
↓	↓	FIN DE VERBE	↓	↓	VIGUEUR RENFORCE	↓	SYMBOLE DU NÉON	↓	↓
ENCAST- RÉE	↓	↓	↓	↓	↓	↓	PRONOM	↓	TROMPE
↓	↓	QUARTIER DE TANGER	↓	LIE PÉNITE- NCIER	↓	↓	ÉTIQUE EN BOSNIE	↓	↓
ACIDE NUCLÉ- IQUE	PRÉPOS- ITION POIVRÉ	↓	FEUX EN PLEIN AIR GRADE	↓	↓	↓	↓	↓	↓
↓	↓	BANC BALLE DE SERVICE	↓	↓	↓	↓	FIN DE VERBE PINGRE	↓	↓
MÉTAL	↓	↓	↓	↓	↓	↓	EN BERNE	↓	↓
VOYELLES	↓	VIEILLE	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
↓	↓	↓	↓	↓	↓	VILLE DE FRANCE	↓	↓	↓
OCCULTE CUBE	↓	↓	À L'ENVERS DÉSERT ROCHEUX	↓	↓	↓	FOYER	↓	↓

Solution mots flechés d'hier

ALTERNÉ	A	AMIN DIP CATROU	E	LOUËL SACROU SALIC	C	COMMAN DANTE PÈRE AU PASTEUR	COMPAGN	A	SUP	M	PARQUES D'UNE DUMESNI
MON ENVAÏST ET SEC	S	I	M	O	U	N	M	A	I	L	
TRAVAIL RANVIG	S	O	B	R	I	E	T	E	D	Y	
UNE GARDÉE	O	N	A	G	R	E	N	O	I	R	
FRANÇAIS SANTÉ	L	I	R	I	A	M	E	T	I		
	F	O	R	E	S	O	A	R	C		
	I	F	A	S	E	N	T	E	S		
	E	R	S	E	C	A	R	T	E		
	A	N	C	A	N						
	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T
	A	P	E	U	L	A	R	O			
	A	U	T	I	S	M	E	L	A	R	D
	D	E	F	A	I	L	L	A	N	T	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmouein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Youssef El Gabs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Péremptoire
- 2- Défense naturelle – Où va l'eau
- 3- Suivait oui – Esquiva
- 4- Hardis
- 5- Prix Nobel français – Met sur la table
- 6- Plus jeunes – A moi ! – En peine
- 7- Possessif – Ventilé
- 8- Encore brut – Singe
- 9- Eclaté – Créature – Sur une borne
- 10- Choisit - Piaule

VERTICALEMENT

- 1- Charlatan
- 2- Le propre (L...) – L'absent
- 3- Soldat US – Figure de construction
- 4- Indésirable – Indicateur
- 5- Sélénium – En les – Adresse
- 6- En dépit – Périt
- 7- Changer d'avis (Se ...) – Gagné
- 8- Insatiable – Suit le titre
- 9- Côté savant – Porte code
- 10- Aptitude à s'allonger

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S
2	E	V	I	D	A	I		N	U	E
3	R	O	B	I	N	E	T	I	E	R
4	S	I	L	O	S		E	T		G
5	E	R	O	S		P	R	I	M	E
6	P		N		A	I	R	A	I	N
7	O	M		S	U	B	I	T		T
8	L	I	E	U	X		E	I	N	
9	I	N	N	E		E	N	V	I	E
10	S	E		T	E	R	S	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4	1	2		7				
	9		8	4	1			
	5	7		6	1	9		4
						7	8	1
	3						5	
6	7	1						
7		5	4	3		6	1	
		9		2	8		4	
			5		8	9	7	

Difficile

	5	2		7			3	
			5					
7	8			4	5	9		
1					7			
6			1				9	
		5						2
	7	6	4			8	3	
				2				
4			8		2	5		

Moyen

			3	9	6			
				7	1			
3	8		1	2				5
	5	6				8		
4				7				3
		1				9	2	
8			3	2			5	6
		2	7					
			8	6	9			

Expert

	6		8				5	
2		7						
			9				2	
9				1				5
	2	4		9		1	8	
3			7					4
	9			2				
					8		3	
3			6				1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	7	3	4	9	1	5	8
5	9	3	8	1	2	7	4	6
8	4	1	5	6	7	2	3	9
4	7	6	9	2	1	5	8	3
3	5	2	4	8	6	9	7	1
9	1	8	7	3	5	6	2	4
1	3	9	2	5	8	4	6	7
6	8	5	1	7	4	3	9	2
7	2	4	6	9	3	8	1	5

Difficile

2	1	9	7	5	8	4	3	6
7	6	5	3	1	4	8	9	2
8	4	3	6	2	9	7	1	5
6	8	2	5	3	1	9	7	4
1	9	7	4	8	6	5	2	3
5	3	4	9	7	2	6	8	1
4	7	6	1	9	3	2	5	8
9	2	1	8	6	5	3	4	7
3	5	8	2	4	7	1	6	9

Moyen

6	2	7	9	8	5	1	4	3
8	4	1	2	3	7	6	9	5
9	3	5	6	1	4	8	2	7
4	5	8	7	6	1	9	3	2
7	6	9	8	2	3	4	5	1
2	1	3	4	5	9	7	6	8
3	7	2	1	4	6	5	8	9
5	9	4	3	7	8	2	1	6
1	8	6	5	9	2	3	7	4

Expert

8	7	4	9	2	1	3	6	5
9	1	3	6	8	5	7	4	2
2	5	6	7	3	4	9	8	1
7	4	8	2	6	9	1	5	3
6	2	5	4	1	3	8	9	7
3	9	1	5	7	8	6	2	4
4	6	7	1	9	2	5	3	8
1	3	2	8	5	6	4	7	9
5	8	9	3	4	7	2	1	6

Economie

Les zones industrielles à la lumière des mutations économiques régionales et internationales

La ville de Tanger abritera, du 15 au 17 novembre, la 3^{ème} édition du Forum des zones industrielles et leur rôle dans l'attractivité des investissements et le développement des exportations, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI

Cette édition, organisée en coordination entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CCIS-TTA) et l'Organisation arabe du développement industriel, de normalisation et des mines (OADIM), sera marquée par des rencontres thématiques sur l'investissement dans les zones industrielles au Maroc, le climat d'investissement industriel, et les opportunités d'affaires disponibles, ainsi que les facilités et les incitations offertes aux investisseurs.

Organisé en coordination avec le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), ce forum sera ponctué également par des sessions techniques autour des expériences et expertises arabes et étrangères dans les domaines liés au soutien et au développement des zones industrielles, et des rencontres B2B avec la participation d'hommes d'affaires, d'investisseurs et de représentants des Chambres d'industrie et de commerce des différents pays arabes et étrangers, rapporte la MAP.

Ce forum vise à mettre en avant la réalité et les perspectives des zones industrielles et leur défi à la lumière des mutations économiques régionales et internationales, ainsi que leur rôle dans l'attractivité du capital, la promotion des investissements dans les zones industrielles, afin de soutenir la création de nouvelles opportunités d'emplois et l'augmentation des exportations.

Il ambitionne également de renforcer le rôle des zones industrielles à l'ère de l'économie numérique et des applications de la quatrième révolution industrielle, promouvoir la nouvelle génération de ces zones à la lumière des enjeux actuels, mettre en avant l'importance des zones industrielles durables dans l'appui du commerce interarabe et d'intégrer l'industrie nationale dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Intervenant lors de la conférence de presse d'annonce du forum, tenue mardi à Tanger, le président de la CCIS-TTA, Abdellatif Afilal, a souligné que cette édition, qui intervient après celles tenues en 2017 et 2019, se tiendra à Tanger, une ville qui reflète le développement économique remarquable que connaît le Maroc à différents niveaux, en plus de sa position géographique stratégique, en tant que porte d'entrée vers l'Afrique et l'Europe, qui permettra aux pays arabes de renforcer leur synergie et leurs relations économiques avec les autres pays du monde. Il a fait savoir que ce forum s'inscrit également dans le cadre de la mise en oeuvre des Hautes orientations Royales pour soutenir et développer l'investissement, promouvoir l'ouverture à tous les horizons économiques et l'utilisation optimale des potentialités humaines et économiques du Maroc, et renforcer le rapprochement humain et économique entre les pays arabes, qui disposent de tous les atouts nécessaires pour parvenir à une intégration économique plus poussée dans le cadre d'une approche globale.

Léger reflux des dépenses d'investissement dans la construction au troisième trimestre



Les dépenses d'investissement dans la construction auraient sensiblement réflué au troisième trimestre 2022, a indiqué récemment le Haut-commissariat au plan (HCP) dans sa note de conjoncture du troisième trimestre 2022 et perspectives pour le quatrième trimestre.

D'après l'organisme public, elles auraient pâti de l'essoufflement de l'activité immobilière et de la diminution des crédits destinés aux promoteurs immobiliers, a-t-il expliqué relevant cependant que l'investissement en produits industriels se serait, pour sa part, amélioré, entraînant une

progression des importations de biens d'équipement.

S'inscrivant dans une trajectoire de ralentissement, la valeur ajoutée de la construction aurait augmenté de 0,8% durant cette période, en variation annuelle, au lieu de +14,2% à la même période de l'année précédente. « La branche aurait continué de pâtir de la faible dynamique des activités immobilières et du renchérissement des matériaux de construction », selon les explications du Haut-commissariat.

Comme l'a relevé le HCP dans sa note de conjoncture, les prix du béton, de l'acier, du verre et du ciment se seraient inscrits en hausse et des difficultés d'approvisionnement pour les industries annexes se seraient accentuées.

L'organisme public en veut pour preuve les appréciations des chefs d'entreprise de la construction, exprimées dans le cadre de sa dernière enquête de conjoncture.

L'opinion de ces derniers révèle que « les carnets de commande des opérateurs du secteur seraient restés peu garnis et les anticipations de l'évolution de l'activité dans le bâtiment et le génie civil se seraient abaissées », a fait savoir le HCP.

Dans Revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière d'octobre 2022, Bank Al-Maghrib rapportait pour

sa part que l'activité dans la branche de construction « a poursuivi son ralentissement entamé depuis le troisième trimestre 2021 avec une croissance de la valeur ajoutée limitée à 1,7% au deuxième trimestre au lieu de 16,9% ».

Pour le trimestre suivant, la Banque centrale a ajouté : « l'activité a été marquée par une contraction de 16% des ventes de ciment après une hausse de 7,8% un an auparavant ».

À titre de rappel, dans sa note de conjoncture du mois d'octobre dernier, la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) a annoncé que le secteur de construction avait préservé l'évolution positive de sa valeur ajoutée au titre du deuxième trimestre 2022 tout en continuant de dépasser son niveau d'avant la crise.

Après analyse des données, il ressort ainsi que « la valeur ajoutée du secteur s'est améliorée de 1,7%, au deuxième trimestre 2022, après une hausse exceptionnelle de 16,9% au même trimestre de l'année précédente », selon les observations de la DEPF.

Tenant compte d'une augmentation de 1,8% au premier trimestre 2022, la même Direction - relevant du ministère de l'Economie et des Finances - avait fait état de ce que « la valeur ajoutée du secteur s'est renforcée de 1,7%

au terme du premier semestre 2022, après +11,3%, un an plus tôt ».

« Profitant du maintien de cette évolution positive, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 4,4% au deuxième trimestre 2022 et de 10,6% au premier 2022, comparativement aux mêmes périodes de 2019, après des hausses respectives de 2,7% et de 8,6% au deuxième et premier trimestres 2021 », pouvait-t-on lire.

Soulignons que la consommation de ciment a accusé une baisse de 8,3%, en glissement annuel, au terme des neuf premiers mois de 2022, après +18,3% un an auparavant.

Selon le DEPF, « cette évolution recouvre, un retrait de 16% au troisième trimestre, de 9,9% au deuxième trimestre et une augmentation de 1% au premier trimestre 2022 ».

Quant aux crédits à l'immobilier, comme le souligne sa note de conjoncture, leur croissance s'est consolidée, à fin août 2022, atteignant +2,4%, après +2,1% à fin juin 2022.

Dans le détail, « cette augmentation a bénéficié, notamment, de l'accroissement de l'encours des crédits à l'habitat de 3% (après +2,5%), atténué, toutefois, par le recul de celui alloué aux promoteurs immobiliers de 2% (après +0,3%) ».

Alain Bouithy



La valeur ajoutée aurait augmenté de 0,8%, en variation annuelle, au lieu de +14,2% à la même période de l'année précédente, selon le HCP

Dakhla: Focus sur l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation managériale

L'entrepreneuriat et l'innovation dans le New normal ont été au centre du 2ème congrès international sur l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation managériale organisé, récemment à Dakhla, avec la participation d'un parterre de chercheurs et d'universitaires marocains et étrangers.

Initié par l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Dakhla, en partenariat avec le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, le Centre national de la recherche scientifique et technique (CNRST) et l'Université du Commonwealth de Virginie, ce congrès a pour but d'échanger et de partager les expériences et les résultats de recherche sur tous les aspects de l'entrepreneuriat, de la créativité et de la gestion de l'innovation, rapporte la MAP.



Apporter des réflexions approfondies sur les logiques de créativité et d'innovation

Organisé sous le thème "L'entrepreneuriat et l'innovation dans le New normal", cet événement qui s'inscrit dans le sillage de la célébration du 47ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, a pour objectif d'apporter des réflexions approfondies sur les logiques de créativité et d'innovation, afin d'aider les acteurs à améliorer leur potentiel de management et à prendre conscience de la nécessité de renouveler leurs pratiques sur le modèle des évolutions perpétuelles du monde des affaires.

Dans une allocution de circonstance, le directeur de l'ENCG de Dakhla, Aziz Sair, a indiqué que cet événement scientifique international a rassemblé une pléiade d'académiciens, de professionnels et d'experts pour débattre des thématiques liées à l'entrepreneuriat et à l'innovation managériale dans diverses disciplines.

M. Sair a également fait savoir que la région de Dakhla-Oued Eddahab offre de grandes potentialités d'entrepreneuriat, étant donné qu'elle est une destination touristique innovante disposant de produits adaptés à l'écosystème régional.

Pour sa part, le vice-président chargé de la recherche et de l'innovation, Srirama Rao, à l'Université du Commonwealth de Virginie, a mis en exergue, dans une déclaration à la MAP, les relations historiques et les différents secteurs de coopération entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, notamment

dans le domaine académique.

Dans ce cadre, M. Rao s'est dit très impressionné par les capacités et talents des étudiants de l'ENCG Dakhla, faisant part de sa détermination à collaborer avec cet établissement universitaire dans de nombreux domaines, en particulier celui de l'innovation.

Cette édition a été marquée par la signature de trois mémorandums d'entente, dont le premier entre l'ENCG de Dakhla, le Conseil régional et l'Université du Commonwealth de Virginie portant sur le développement des échanges académiques et culturels, en vue de promouvoir l'innovation et améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

Le second mémorandum d'entente, quant à lui, a été signé entre l'Université du Commonwealth de Virginie et l'Université Ibn Zohr, en vue de renforcer la coopération et internationaliser l'enseignement supérieur dans les deux établissements respectifs, tandis que la 3ème convention a été signée entre ladite Université et l'ENCG de Dakhla.

Au programme de cette rencontre scientifique de deux jours (9 et 10 novembre) figuraient des conférences thématiques axées notamment sur "L'innovation managériale dans les administrations publiques", "Innovation, économie entrepreneuriale et développement", "Entrepreneuriat digital et innovation technologique", "Innovation managériale et organisa-

tionnelle" et "Entrepreneuriat féminin", ainsi qu'"Entrepreneuriat, innovation et développement".

Cette conférence à laquelle ont pris part une importante délégation de l'Université du Commonwealth de Virginie et de doctorants marocains et étrangers, a été marquée par la présence notamment du wali de la région

de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, du président du Conseil régional, El Khattat Yanja et du président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, Abdelaziz Bendou, ainsi qu'un parterre d'enseignants de l'ENCG et de l'École supérieure de technologie (EST).



Le Fonds d'équipement communal réalise un PNB en hausse de 4% à fin septembre

Le produit net bancaire du Fonds d'équipement communal (FEC) a atteint 489 MDH à fin septembre 2022, indique la banque dans un communiqué publié récemment. Comparé aux 471 MDH réalisés à la même période de l'année précédente (2021), le PNB a progressé de 4%.

Cette évolution est due à «la qualité du portefeuille de prêts ainsi qu'à la poursuite de l'optimisation des ressources financières mobilisées par la banque», indique le document relatif aux indicateurs financiers au titre du troisième trimestre 2022.

D'après la publication, les engagements de prêts ont atteint 2,6 MMDHS au 9ème mois de l'année 2022. Cette progression représente une hausse de

34% par rapport à l'année 2021, précise la même source.

La progression est due à «la reprise de l'action des collectivités territoriales observée suite au renouvellement de leurs bureaux, et le démarrage de la phase de mobilisation des ressources financières pour la réalisation de leurs projets», selon le Fonds.

Cette progression est aussi corrélée au contexte défavorable de l'année précédente. Lequel est expliqué par un «ralentissement conjoncturel de la cadence d'engagement de nouveaux projets, en lien avec le contexte électoral», d'après le Fonds.

Il est à noter que les créances sur la clientèle ont atteint 2,6MMDH en 2022, soit une hausse de 2% par rapport à la

même période de l'année précédente (2.5MMDH).

En ce qui concerne les décaissements de prêts, ils se sont établis à 1,8 MMDH fin septembre 2022.

Les décaissements de prêts sont en repli par rapport à la même période de l'année précédente (1,9 MMDH) du fait qu'ils ne sont «pas impactés aussi rapidement au regard des délais d'exécution des projets», précise la banque.

Ces décaissements de prêts ont permis au FEC de financer plusieurs projets dont «des infrastructures routières et les équipements spécialisés, qui ont représenté près de 50% du volume global des décaissements de prêts à fin septembre 2022».

La quasi-totalité des projets financés représentent un faible risque minime

C'est à travers une évaluation systématique des risques, «conformément à sa politique environnementale et sociale (E&S)», que le FEC procède aux financements, affirme le Fonds. «Plus de 98% correspondent à des projets classés dans les catégories D ou C selon le rating E&S qui regroupe les projets présentant des risques minimes et facilement maîtrisables», indique le communiqué.

Ainsi, sur 53 projets attribués à fin septembre 2022, 42 projets sont de catégorie D (79,2%), 10 de catégorie C (18,9%) et un de catégorie B (1,9%).

Oussama Maleh
(Stagiaire)

La comédie musicale israélienne "El Boustane Sepharadi" au Théâtre national Mohammed V

Le Théâtre national Mohammed V de Rabat abritera, les 30 novembre et 1er décembre, la comédie musicale "El Boustane Sepharadi" de Yitzhak Navon, a annoncé jeudi le directeur général du Théâtre national d'Israël "Habima", Noam Semel.

C'est la première fois que cette comédie musicale est présentée dans un pays arabo-musulman, a indiqué M. Semel lors d'une conférence de presse, décrivant sa présentation au Maroc d'"événement historique". Il s'agit de l'une des œuvres théâtrales les plus célèbres d'Israël qui dépeint la vie d'un quartier juif sépharade de Jérusalem du début du XXème siècle, a-t-il fait savoir, soulignant que sa présentation au Maroc est "la manifestation d'un rêve que j'ai toujours eu de rapprocher les cultures arabes et juives à travers la présentation de mon groupe d'œuvres théâtrales dans des pays arabo-musulmans". Vingt acteurs, chanteurs et danseurs du groupe "Habima", y compris des artistes de renom, viendront au Maroc pour présenter cette comédie musicale, et ce, accompagnés d'une importante équipe médiatique d'Israël.

Cet événement "constituera une nouvelle manifestation de la coexistence des cultures juive et arabe" et "le début d'un important échange théâtral entre les deux pays", a poursuivi M. Semel. Il a souligné, dans ce sens, qu'"en Israël, nous adorons la culture marocaine", faisant remarquer que les



Israéliens d'origine marocaine représentent un pourcentage important des habitants de ce pays et participent fortement dans le domaine de l'art, de la culture et du cinéma.

La présentation de la pièce "El Boustane Sepharadi" à Rabat a été organisée à l'initiative de l'Association "Les amis du judaïsme marocain", le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le ministère israélien de la Coopération régionale, et ce, en coopération avec le bureau de liaison israélien à Rabat.

Mise en scène par Tzedi Tzarfati et interprétée par les acteurs Tal Mous-

seri, Roni Daloumi et Hanny Nahmias, cette pièce est basée sur les mélodies de l'"Anthologie de la liturgie judéo-espagnole" et le "Livre des romances" de Yitzhak Levy.

La pièce, poursuit la même source, décrit les liens familiaux et sociaux dans ce quartier en puisant avec délectation dans la sagesse populaire qui guide le quotidien de personnages sortis du folklore de cette communauté et inspirés par les racines marocaines et sépharades de l'auteur.

Le spectacle est aussi l'invocation de ces chants d'amour, de peine et de joie, ses romances qui ont traversé le

temps et qui sont encore aujourd'hui chantés, avec émotion et nostalgie.

Fondé en 1917 à Moscou par Nachum Zemach, Habima s'installe à Tel Aviv en 1931, et est officiellement considéré comme le théâtre national d'Israël depuis 1958, année où sa troupe reçoit le Prix Israël du théâtre. Aujourd'hui, il compte 80 acteurs, 120 employés, 12 nouvelles pièces produites et 1.500 représentations annuelles.

Cinquième président de l'Etat d'Israël, l'auteur de cette pièce de théâtre, Yitzhak Navon (1921-2015), est un juif sépharade marocain.

Nouvelle édition du Festival du film documentaire sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani à Laâyoune



Le Centre cinématographique marocain (CCM) organise, du 19 au 25 décembre prochain à Laâyoune, la sixième édition du Festival du film documentaire sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani.

Dans un communiqué, le CCM indique que l'objectif de ce festival dédié à la production cinématographique documentaire qui s'intéresse à la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani, est de promouvoir les films documentaires qui traitent de cette thématique en plus de créer un espace de rencontre et de dialogue entre les cinéastes de tout le Royaume "en vue de mettre en valeur l'identité culturelle marocaine et de faire connaître un confluence fondamental de la civilisation, de la culture et de l'histoire du Royaume". Il s'agit d'autre part, ajoute le CCM, de poser les jalons d'une manifestation cinématographique nationale destinée à devenir un espace de projection de

ces productions et un vecteur d'amélioration de leur qualité artistique et technique.

Les personnes désirant participer à cet événement sont appelées à consulter le règlement du festival et à remplir le formulaire d'inscription, disponibles sur le site web du CCM "www.ccm.ma", avant le 25 novembre courant, précise le communiqué.

Les films retenus en compétition officielle seront départagés par un jury composé de cinq personnalités issues du monde cinématographique en général et des secteurs du film documentaire et de la culture sahraoui hassani tout particulièrement. Le festival sera clôturé par une cérémonie de remise des prix dans cinq catégories, en l'occurrence le Grand prix, le prix du jury, le prix de la meilleure réalisation, le prix du meilleur montage et le prix de la meilleure musique.

Chris Rock va devenir le premier humoriste à se produire en direct sur Netflix

Netflix va retransmettre en direct un spectacle de l'humoriste américain Chris Rock, une première pour le géant du streaming, qui souhaite reconquérir des abonnés et faire face à la concurrence

d'autres plateformes proposant déjà des diffusions live.

Le spectacle sera diffusé début 2023, a annoncé Netflix jeudi, dans un communiqué où sa vice-présidente en

charge de l'humour, Robbie Prawl, a promis "un moment inoubliable".

Le groupe a subi une crise de croissance au premier semestre, avec une perte sèche de 1,2 million d'abonnés, qui l'a poussé à prendre diverses mesures pour inverser la tendance. Il propose notamment depuis novembre un nouvel abonnement mensuel moins cher, mais avec publicité, afin d'attirer de nouveaux consommateurs et d'enregistrer des revenus supplémentaires.

L'expérimentation d'une retransmission en direct avec Chris Rock, qui a fait les gros titres au printemps lorsqu'il a été giflé par l'acteur Will Smith lors de la cérémonie des Oscars, est aussi un moyen de diversifier son offre. Netflix envisage par ailleurs de proposer du sport en direct sur sa plateforme, selon des informations divulguées par le Wall Street Journal cette semaine.

Dans l'univers ultra-concurrentiel du streaming, où les plateformes sont désormais pléthore, ses rivaux Disney+ et Amazon Prime Video permettent déjà à leurs abonnés de regarder du sport ou des concerts en direct.

Netflix, qui a rebondi en gagnant 2,4 millions d'abonnés supplémentaires au troisième trimestre, organisait déjà un festival d'humour annuel à Los Angeles. Mais les spectacles donnés lors de cet événement n'étaient pas retransmis en direct.



Bouillon de culture

Exposition

Le vernissage de l'exposition "Design en résidence Paris-Tétouan" a eu lieu, jeudi à la Galerie Bab El Kebir à Rabat, l'occasion de célébrer et de mettre à l'honneur l'artisanat marocain dans toute sa splendeur.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 23 novembre, invite les férus d'art à découvrir les pièces et les créations originales de 20 étudiants d'écoles de design, représentant la jeune scène émergente du design en France et au Maroc. Ce projet a pour objectif de créer un dialogue et d'échanger autour de la sauvegarde et du rayonnement des métiers d'art, et de célébrer les jeunes designers, au-delà des frontières.

A cette occasion, le designer marocain et co-directeur artistique de l'exposition, Hicham Lahlou, a souligné dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, que cette exposition est le fruit de plusieurs mois de travail acharné, animé par des professionnels et artisans qui ont su transmettre et partager leur savoir-faire. Cette exposition, a-t-il poursuivi, "qui s'inscrit dans un projet de transmission inter-générationnelle et de coopération internationale, est un hymne à la fraternité et à l'amitié franco-marocaine à travers les œuvres de cette jeunesse investie et engagée dans le montage de ce projet".

Pour sa part, la designer française et co-directrice artistique de l'exposition, Elise Fouin, a fait savoir que l'intérêt de cet atelier est de créer une coopération internationale franco-marocaine, mais aussi de faire rencontrer les cultures autour du design et de l'artisanat à la fois dans un souci de transmission mais aussi d'échange humain et de défis techniques à relever. "Durant ce workshop, on était amené à créer nos œuvres en utilisant et respectant les savoir-faire des artisans, tout en apportant une pointe contemporaine afin d'allier tradition et modernité", a expliqué Raphael Seguin, étudiant à l'école Boule-Paris.

Première édition du Festival de Marrakech du livre anglais, du 25 au 27 novembre

La première édition du Festival de Marrakech du livre anglais, un événement culturel et littéraire ayant pour objectif principal de promouvoir et d'encourager davantage l'utilisation de la langue anglaise au Maroc, aura lieu du 25 au 27 novembre.

Initié par l'Association du Festival de Marrakech du livre anglais, en partenariat avec l'Ecole académique britannique à Marrakech, l'ambassade d'Angleterre au Maroc, l'Université Cadi Ayyad (UCA) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), ce festival accueillera l'Association des hommes d'affaires britanniques au Maroc et l'Association maroco-britannique.

Lors d'une conférence de presse, organisée jeudi à Marrakech pour la présen-

tation de ce festival, ses objectifs, ses spécificités ainsi que les grands axes de son programme, l'accent a été mis sur l'importance académique et intellectuelle de ce rendez-vous destiné aux intellectuels, penseurs et hommes de lettres d'expression anglaise.

Intervenant à cette occasion, l'écrivain et poète, Yassin Adnan, également président de l'Association du Festival du livre anglais à Marrakech, a fait savoir que l'ambition derrière l'organisation de cette manifestation culturelle de haute facture est d'encourager l'importation, la publication et la distribution d'ouvrages en anglais dans le Royaume.

Il vise, de même, à aider et inciter les auteurs marocains à écrire et à publier en langue anglaise, tout en offrant aux pro-

fessionnels et hommes de lettres au Maroc, un espace idoine de communication, d'échange et d'établissement de liens culturels et éducatifs entre la Grande-Bretagne et le Maroc, a ajouté Yassin Adnan, également président du festival.

Le festival s'insère dans le sillage des changements en profondeur survenus par la mondialisation à l'échelle planétaire, à même de permettre à la langue anglaise de s'imposer, désormais, comme véritable langue du savoir, d'apprentissage, et de recherche scientifique, a-t-il dit.

Et de poursuivre que le Festival de Marrakech du livre anglais s'assigne pour mission de consolider le rayonnement de la ville de Marrakech en tant que destination internationale du tourisme culturel, et de booster davantage la dynamique

qu'elle connaît sur les plans culturel et intellectuel. Yassin Adnan a, dans ce sens, indiqué que ce festival contribuera, sans nul doute, à mieux repositionner Marrakech sur l'échiquier culturel et littéraire en tant que ville du livre et de l'écriture littéraire, étant donné que cette ville emblématique a servi et continue de servir de source d'inspiration pour nombre d'écrivains de renommée, qui lui ont consacré une grande place dans leurs écrits, à l'instar de l'écrivain français Claude Ollier, de l'Allemand Elias Canetti ou encore de l'écrivain espagnol Juan Goytisolo.

"Marrakech est une ville du livre par excellence car la cité abrite un espace dit +Al Koutoubiyine+, l'un des premiers espaces dédiés aux métiers du livre qu'a connu le Maroc", a rappelé Yassin Adnan.



Shelley Duvall revient au cinéma dans un film d'horreur

Shelley Duvall reprend du service dans un film d'horreur indépendant intitulé *The Forest Hills*. Son nom ne vous dit peut-être rien, mais vous l'avez sans doute déjà vue à l'écran, que ce soit dans *The Shining* de Stanley Kubrick, ou encore Annie Hall de Woodie Allen.

Son visage étant resté gravé dans la mémoire de toute une génération grâce au chef-d'œuvre de Stanley Kubrick, Shelley Duvall a ensuite enchaîné les petits rôles dans des films d'horreur indépendants dont les scénaristes et réalisateurs voulaient avant tout s'offrir Wendy Torrance, le personnage qu'elle incarnait dans le film avec Jack Nicholson. Il semble en aller de même

avec ce nouveau projet.

«Nous sommes de grands fans de *The Shining* et c'est honnêtement un de mes films d'horreur préférés de tous les temps, avec le *Halloween* de John Carpenter et *Le Jour des Morts-Vivants* de George Romero», a déclaré le scénariste et réalisateur Scott Goldberg dans un communiqué publié par Deadline.

«Shelley a contribué à faire de *The Shining* un chef-d'œuvre absolu parce qu'elle a tout donné et joué de manière à vraiment mettre en valeur la peur et l'horreur d'une mère isolée».

The Forest Hills marquera le premier projet de Shelley Duvall en deux décennies, puisque son dernier

film remonte à 2002, une comédie intitulée *Manna from Heaven*.

Sa retraite anticipée avait trouvé son explication des années après, quand la comédienne avait accordé une interview pour le moins inquiétante au *Dr Phil* en 2016. La comédienne révélait souffrir de graves problèmes psychologiques. «Je suis très malade. J'ai besoin d'aide», lançait-elle alors sur le plateau du célèbre présentateur américain.

L'année dernière, elle a accordé une interview au *Hollywood Reporter*. Le journaliste a décrit l'actrice comme vivant une existence paisible au Texas avec son compagnon de longue date. Loin d'être proche de l'internement, elle est plutôt considérée par son voisinage, qui l'apprécie beaucoup, comme une «tante excentrique».

Dans cet article, elle a abordé cette interview de 2016 et raconté combien le tournage de *The Shining* l'avait en réalité traumatisée. En cause, les méthodes de tournage de Stanley Kubrick qui la poussait à rejouer «35 fois» la même prise pendant laquelle elle devait hurler, le tout dans un environnement éloigné de tout.

Son rôle dans *The Forest Hills* pourra peut-être devenir un exutoire. Shelley Duvall y campera en effet la mère du protagoniste, un homme tourmenté par des visions cauchemardesques et hanté... par la voix de sa mère !



Le bel hommage à Olivia Newton-John

En août dernier, Olivia Newton-John est décédée à 73 ans des suites d'un cancer du sein, une grande perte après laquelle de nombreux hommages ont plu. La star était surtout connue pour son rôle dans le film culte «*Grease*», dans lequel elle donnait la réplique à John Travolta.

La fille unique de l'actrice, Chloe Rose Lattanzi, a souhaité lui rendre un nouvel hommage ce mois-ci, publiant des photos de sa maman et elle sur son compte Instagram. Dans ces deux clichés, on voit Chloe aux côtés d'Olivia, prenant la pose pour une séance photo partagée. En légende, Chloe a tout simplement publié des émoticônes en forme de cœur.

En août dernier, la jeune femme avait rendu hommage à sa mère en écrivant sur Instagram : «Cela a été mon honneur et continue d'être mon honneur d'être ton bébé et ta meilleure amie. Tu as été un ange sur terre et tous ceux que tu as touchés ont été bénis. Je t'aime pour toujours ma donneuse de vie, mon professeur, ma maman.»



Dr. Dre intronise Eminem au Rock & Roll Hall of Fame

Dr. Dre a intronisé Eminem au Rock & Roll Hall of Fame ce week-end. Lors d'une cérémonie au Microsoft Theater de Los Angeles samedi soir (5 nov. 22), le magnat du hip-hop est monté sur scène pour présenter celui qui a longtemps été son protégé.

«Il y a plus de 20 ans, (le producteur de musique) Jimmy Iovine m'a fait écouter une bande démo d'un type qui se faisait appeler Eminem. La première chose que j'ai dite en l'entendant a été: "Qu'est-ce qu'il vient de dire?" J'ai tellement aimé, que je n'ai pas pu m'arrêter de l'écouter. Quelques jours plus tard, Jimmy m'a appelé et m'a dit: "Hé Dre, tu sais que c'est un blanc, hein?" Ça m'a complètement foutu en l'air... Ça ne m'avait même pas traversé l'esprit», a-t-il déclaré.

Malgré les réticences de son équipe à l'époque, Dr. Dre se souvient qu'il savait que les «dons d'Eminem étaient évidents». «Chacun de nous était exactement ce dont l'autre avait besoin - et j'étais prêt à parier toute ma carrière là-dessus», a-t-il poursuivi, ajoutant que le rappeur avait «apporté

le hip-hop à l'Amérique moyenne».

Eminem a ensuite interprété ses tubes *Lose Yourself*, *My Name Is*, *Forever* et *Not Afraid*, entre autres. Steven Tyler et Ed Sheeran ont fait une apparition spéciale lors du concert. Dans son discours de remerciement, Eminem a reconnu que des artistes comme *The Notorious B.I.G.*, *Tupac*, *Ice Cube* et *LL Cool J* lui ont ouvert la voie en tant qu'artiste.

«C'est fou. Je réalise quel honneur pour moi d'être ici ce soir et quel privilège de faire la musique que j'aime et la musique qui a fondamentalement sauvé ma vie. Ce sont mes rock stars. Ce ne sont là que quelques-uns des noms qui, je l'espère, seront pris en considération à l'avenir pour l'intronisation, car sans eux, beaucoup d'entre nous ne seraient pas ici», a-t-il lancé à la foule.

Parmi les autres membres intronisés en 2022 figurent *Dolly Parton*, *Pat Benatar* et *Neil Giraldo*, *Duran Duran*, *Eurythmics*, *Lionel Richie* et *Carly Simon*. Le spectacle complet sera diffusé par HBO le 19 novembre.



Le choix très controversé de Rihanna au sujet de Johnny Depp

Un choix qui passe très mal. Selon plusieurs médias américains, Johnny Depp aurait été invité à faire une apparition lors du prochain défilé Savage x Fenty, la marque de lingerie de Rihanna. Ce défilé sera diffusé en exclusivité la semaine prochaine sur Prime Video, mais il fait déjà beaucoup parler de lui. Et pour cause puisque cette annonce, non officielle, a déjà suscité l'indignation des internautes et des appels au boycott de la marque de lingerie de la chanteuse.

L'acteur de 59 ans, qui s'est plaint d'être mis de côté par Hollywood depuis son procès très médiatisé contre son ex-femme Amber Heard, aurait déjà filmé son caméo pour ce défilé très attendu. Bien que Johnny Depp ne soit pas visible dans la bande-annonce du show, sa pré-

sence a été confirmée directement à CNN.

Sur Twitter, les utilisateurs ont exprimé leur désapprobation en utilisant le hashtag #Ditch-Depp, certains menaçant de boycotter la marque de Rihanna. Le producteur de musique Drew Dixon a qualifié la décision d'engager l'acteur de «vraiment décevante», tandis que le chanteur et acteur britannique Olly Alexander - qui a déjà collaboré avec Savage X Fenty dans le cadre d'une campagne - a annoncé qu'il ne souhaitait plus être associé avec la marque.

Du côté des anonymes, les réactions sont très mitigées aussi suite à ce choix de Rihanna. Tant et si bien que Prime Video pourrait finalement décider de ne pas conserver le passage de Johnny Depp à l'écran dans son montage définitif, cela afin de calmer les esprits.



Le prince William révèle son rêve ultime

“C'est la seule chose que je n'ai pas pu faire”

Le prince William a vécu des choses incroyables au cours de sa vie. En tant que prince - et futur roi -, le père de famille de 40 ans a eu l'occasion de rencontrer des personnes extraordinaires et de visiter des endroits incroyables.

Mais il y a une chose sur sa liste de choses à faire que William n'a pas encore cochée. S'exprimant lors d'un symposium réunissant les lauréats du prix Tusk pour la conservation, le prince a révélé son souhait ultime alors qu'il faisait le tour de la salle, accompagné de Charles Mayhew MBE, directeur général de Tusk.

L'une des personnes à qui il a parlé était le Dr Gladys Kalema, PDG de Conservation Through Public Health en Ouganda et finaliste du prix Tusk 2019, qui lui a dit : “J'espère que nous pourrions vous emmener voir les gorilles”.

Faisant référence à M. Mayhew en tant que Charlie, William a répondu : “Oui, Charlie n'arrête pas de parler des gorilles. J'adorerais voir les gorilles un jour”.

“C'est en quelque sorte la seule chose que je n'ai pas encore pu faire, alors j'en ai très envie” a dévoilé William - parrain de Tusk Trust.

Lorsqu'un groupe de juges lui a demandé ce qu'il pensait des gagnants de cette année, William a parlé de l'un des finalistes, David Daballen, du Kenya, et a déclaré : “Il parle avec tant d'éloquence. Vous allez dans n'importe quelle communauté et il charme tout le monde. J'ai donc un gros faible pour David”.

Au cours de la cérémonie de remise des prix, le prince a exhorté le monde à ne pas se laisser distraire par les “temps troublés” et à ne pas perdre de vue l'importance de la protection du monde naturel.

Britney Spears révèle souffrir de lésions nerveuses incurables

Elle a confié se réveiller «trois fois par semaine avec les mains complètement engourdis». Britney Spears a révélé dans un post Instagram qu'elle souffrait de lésions nerveuses incurables «dans la partie droite» de son corps.

La chanteuse a en effet dévoilé une vidéo dans laquelle elle se déhanche sur les airs de Pumped Up Kicks, de Foster the People. «Je danse en rythme maintenant Victoria», a-t-elle débuté en légende de la publication, sans que l'on sache à qui l'artiste s'adressait. «Oui... Des lésions nerveuses dans la partie droite de mon corps. Il n'y a pas de remède à part Dieu, j'imagine...»

Une affection causée par un «manque d'oxygène dans le cerveau». L'artiste a, par la suite, décrit les symptômes de la maladie. «Les lésions nerveuses peuvent engourdir votre corps (...), a-t-elle expliqué à ses quelque 41,7 millions d'abonnés. Les nerfs sont tout petits et cela donne la sensation que des fourmillements parcourent la partie droite de mon corps et remontent dans ma nuque. La partie

qui me fait souffrir le plus est ma tempe... Cela pique et fait peur...»

Britney Spears a ajouté qu'elle «n'avait pu faire face» à cette maladie durant les trois dernières années, étant dans «un léger état inconscient». Et ce, depuis qu'elle était «sortie de cet endroit» - comprenez, de l'établissement médical dans lequel on l'avait envoyée contre son gré en 2019.

Une souffrance qu'elle parviendrait néanmoins à apaiser grâce à la danse. «C'est drôle, quand je danse, je ne ressens pas la douleur, a-t-elle précisé. C'est comme si mon esprit faisait appel à mon enfant intérieur. Et même si je ne bouge plus comme avant... Je crois que ma foi en cette idée m'a donné de la force».

Cette activité lui permettrait selon elle de «sentir l'oxygène passer dans son cerveau et sa nuque». «Mes yeux sont plus ouverts maintenant et je peux relever la tête correctement», a-t-elle souligné.

La pop star a, par ailleurs, tenu à rassurer ses fans en déclarant qu'elle allait «beaucoup mieux» ces derniers temps.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BENSILMANE
COMMUNE DE BOUZNIKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2022/SM
Séance publique

Le mardi 06 décembre 2022 à 10 : 00 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement du siège de la commune de Bouznika.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la commune de Bouznika. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00Dhs (Vingt Mille Dirhams)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **841 080,00 Dhs (huit cent quarante et un mille quatre-vingt dirhams zéro centime toutes taxes comprises)**.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouznika ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Il est prévu une réunion au siège de la commune de Bouznika suivie d'une visite des lieux le **jeudi 24 /11/2022 à 11 :00 Heures**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

NOUVEAU SYSTEME DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION		
SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATION EXIGEE
A : construction	5	A5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°9101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE IRRAKA
CAIDAT DAR SI AISSA
C.T. SAADLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022/SAD
Séance publique

Le **Lundi 5 Décembre 2022** à (11) heures, il sera procédé, en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune Territoriale SAADLA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant l' **affermage au titre année 2023 de :**

- Lot N°1 : Souk Hebdomadaire d'ARBIA LOULAD
- Lot N°2 : Droits d'exploitation d'abattoir du souk d'ARBIA LOULAD

- Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

Lot N° 1 : **30 000.00 DHS** - Lot N° 2 : **10 000.00 DHS**

- L'estimation des coûts faits par le maître d'ouvrage est :

Lot N° 1 : **120 000.00 DHS** - Lot N° 2 : **40 000.00 DHS**

Nb : chaque dossier doit être présenté séparément

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Régie des Recettes de la commune SAADLA ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune SAADLA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 24, 25 et 27 du décret sus-indiqué

Les pièces justificatives à fournir sont :

- Dossier administratif comprenant :**
 - La déclaration sur l'honneur (signée et légalisée)
 - Photocopie de la C.I.N légalisée.
 - Un exemplaire du cahier des charges (signés et légalisés)
 - L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.
 - Les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
 - L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an.
 - Attestation délivrée par Monsieur le Président justifiant que l'intéressé est non solvable envers la commune et non contentieux vis à vis de la commune. (*)
 - Le certificat d'immatriculation au Registre de Commerce.
 - Le récépissé du cautionnement provisoire bancaire ou financier qui doit être déposé à la Perception de SEBT GZOULA
 - Dossier technique comprenant**
 - Une note indiquant les moyens humains, et technique du concurrent
 - Dossier financière :**
 - Acte d'engagement : le montant de l'acte d'engagement doit être en chiffres et en lettres
- (*) Pour les personnes qui soumissionnent pour la première fois ; cette attestation n'est pas nécessaire.

N°9105/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère De L'Agriculture Et De La Pêche Maritime,
Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal

AVIS RECTIFICATION
DE L'AOON° 28/2022/DPA/4/FIDA

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni- Mellal informe le public à-propos d'AOO N°28/2022/DPA/4/FIDA, que la date d'ouverture est reporté pour le **28/11/2022 à 12heures** au lieu du 24/11/2022.

N°9102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°080/2022/CHUIRC (SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier de l'Appel d'offres N° **080/2022/CHUIRC : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE**

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Le Descriptif technique du Lot n°1 Article 2° ORDINATEUR PORTABLE° sera modifié.

Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le **15/11/2022 à 10 h** sera reportée au **24/11/2022 à 09h 30 min** et la date de dépôt de la documentation prévue le **14/11/2022 avant 14 h** sera reportée au plus tard le **23/11/2022 avant 14 h**

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du **service des Equipements et Fournitures** de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°9103/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE D'EL HAJEB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2022/DPA
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 05/12/2022 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture d'El Hajeb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Réalisation des travaux de réhabilitation de canaux semi-circulaires du canal principal Bâit dans le périmètre Bâit relevant de la Commune Rurale Bâit, Province d'El Hajeb.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: (www.marchespublics.gov.ma).

- Montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Huit mille dirhams (8.000,00 dhs) ;**
- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq cent Treize mille Six-Cent-Quatre-Vingt-Deux dirhams et 80 centimes TTC (513 682,80 dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2 – 12 – 349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 08 kaoula 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts comportant :

✓ **Nouveau système de qualification :**

Branche d'activité	Qualification	Classe
4	4.2	5

Ou bien l'ancien système de qualification :

Branche d'activité	Qualification	Classe
4	4.2	4

Il est prévu une visite des lieux le 23/11/2022 à 10 heures, point de départ siège de la DPA d'EL Hajeb.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°9104/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH -
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOUILA
CAIDAT DE SOUIRIA
KEDIMA
COMMUNE TERRITO-
RIALE TOUABET
Avis d'appel d'offres
Ouverts N° 05et 06 et
07/2022

Le 05décembre2022, il sera
procédé dans la salle des
réunions du siège de la
commune territoriale toua-
bet, à l'ouverture des plis
relatifs les appels d'offres
ouverts sur offres de prix
pour :

Appel d'offre: N05/2022
:l'ouverture des plis à 12h.
L'affermage et l'exploita-
tion des souks hebdoma-
daires (HadTouabet et
Jemaaberraket Lamine)
droits d'entrée, étales,
emplacements, pour la pé-
riode allant du 1er janvier
2023au 31 Décembre 2023,
le cautionnement proviso-
ire est fixé à 30 000,00
DHS (Trent mille dirham),
Estimation égal à : 120
000,00(cent vingt mille dh),
pour année

Appel d'offre: N° 06/2022
:l'ouverture des plis à 13h.
L'affermage des abattoirs
des souks de (HadTouabet
et Jemaaberraket La-
mine),pour la période al-
lant du 1er janvier 2023 au
31 Décembre 2023, le cau-
tionnement provisoire est
fixé à 10 000,00 DHS (dix
mille dirham) Estimation
égal à : 35 000,00(trent cinq
mille dh) pour année

Appel d'offre: N° 07/2022
:l'ouverture des plis à 14h.
L'affermage depoids pu-
blics, et petits poids (jel-
bana),pour la période al-
lant du 1er janvier 2023 au
31 Décembre 2023, le cau-
tionnement provisoire est
fixé à 10 000,00 DHS (dix
mille dirham)Estima-
tion égal à : 120 000,00(cet
vingt mille dh), pour année
Les dossiers d'appel d'of-
fres peuvent être retirés au-
près du bureau du S-G de
la commune Ils peuvent
également être téléchargés
à partir du portail des mar-
chés de l'Etat : www.mar-
chespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conforme aux dispositions
du décret h:2-12-349 du
20/03/2013 relatif aux
marchés publics, notam-
ment les articles 27, 29,31.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de la commune terri-
toriale Touabet ;
-Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau de l'administration de
la commune territoriale
Touabet .
-Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les envoyer par voie
électronique via le portail
des marchés public.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article deux du règle-

ment de consultation.
N° 9106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE BENSILMANE
COMMUNE
DE BOUZNKA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 09/ 2022/ SM
Réservé aux PME,
coopérative et auto-
entrepreneur
Séance publique

Le lundi 05 Décembre 2022
à 10 Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion à la
commune de Bouznika à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix ayant
pour objet: Entretien d'in-
stallations sportives : entre-
tien du terrain de
proximité sis à Hay Salim à
Bouznika, en - Lot unique
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du service des marchés de
la commune de Bouznika.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
électronique des marchés :
www.marchespublics.gov.
ma.

• Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
: 5 600,00Dhs (Cinq Mille
six cent Dirhams).
• L'estimation des couts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 282
960,00 Dhs(DeuxCent Quar-
tre-vingt-deux MilleNeuf
CentSoixante dirhamszéro
centime T.T.C.).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
commune de Bouznika ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit envoyer leurs offres
par voie électronique
conformément à l'article 6
de l'arrêté du Ministre de
l'économie et des finances
n°20-14 du 04/09/2014.
Il est prévu une réunion au
siège de la commune de
Bouznika suivie d'une vi-
site des lieux le
jeudi24/11/2022 à 10 :00
Heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10du règle-
ment de consultation.
Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par le
règlement de la consulta-
tion.

N° 9107/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
03/2022/BP

Le 07 Décembre 2022 à 10
heures, il sera procédé
dans les bureaux de M. Le
président du conseil pro-
vincial de Khénifra à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix concernant :
Etude sur les besoins logis-
tiques et matériels néces-
saires pour la gestion du
parc du transport scolaire
au niveau de la Province
de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des mar-
chés relevant du Secrétariat
Général de la Province de
Khénifra, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics
.gov.ma

Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
mille deux cent Dirhams
(1.200,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
Cent vingt mille dirhams
(120 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du
décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics, et
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4
Septembre 2014) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;

- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposés par voie

électronique au portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 9108/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
08/2022/BG

Le 06 Décembre 2022 à 10
heures, il sera procédé
dans les bureaux de M. Le
Gouverneur de la Province
de Khénifra à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix concernant :
Entretien d'un bâtiment
Annexe du siège de la Pro-
vince de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des mar-
chés relevant du Secrétariat
Général de la Province de
Khénifra, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics
.gov.ma

Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
Mille sept cent Dirhams (1
700,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cent
soixante dix sept mille six
cent trente six dirhams
TTC (177 636,00 Dhs TTC).

Le présent appel d'offres
est réservé aux petites et
moyennes entreprises, aux
coopératives, aux unions
de coopératives et à l'auto-
entrepreneur.
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du
décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics, et
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4
Septembre 2014) relatif à
la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;
- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposés par voie
électronique au portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 9109/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI ETIJI
C.T SIDI ETIJI
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
(SÉANCE PUBLIQUE)
N°02/2022

Il sera procédé dans le
siège de la commune sidi
Ettiji l'ouverture des plis
relatifs aux appels d'offres
ouverts suivant :

SEANCE 01 : EXPLOITA-
TION D'ABATTOIR
Le Cautionnement proviso-
ire :Cinq mille Deux
cents Cinquante dirhams
(5250,00 DHS

Date d'ouverture des plis
:13/12/2022 à 11h00
'Estimation des coûts d'ex-
ploitation d'abattoir établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : mille
sept cent cinquante dhs.
(1750 .00dirhams)./mois.
SEANCE 02 :Exploitation
Droit d'entrée et de station-
nement au souk et fon-
douk.

Le Cautionnement proviso-
ire : soixante dix huit
mille neuf cent di-
rhams(78900.00DH).

Date d'ouverture des plis
:13/12/2022 à 12h00

L'Estimation des coûts
d'exploitation droit d'en-
trée et de stationnement au
souk et fondouk établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : vingt
quatre mille dhs. (24000.00
dirhams)./mois.

- Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au service
de la régie a la commune.
-Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.
ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du 8 jomada I 1434
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la commune.

-Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité.

-Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 9112/PA

Sté « OUARDI INDUS-
TRIES» "S.A.R.L au"
AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P.
enregistré à Marrakech
le15/06/2022; il a été
constitué une société
S.A.R.L.Layant les caracté-
ristiques suivantes:

- 1) Dénomination : Sté «
OUARDI INDUSTRIES»
sarl au
 - 2) Capital social : Le capital
social est fixé à la somme
de 100 000,00 dhs.
 - 3) Siegesocial : 525, Quar-
tier Industriel Magasin
N°24 Bis Sidi Ghanem
Marrakech
 - 4) Objet :- FER FORGE (FA-
BRICANT D'OBJETS EN)
-FABRICATION ET INS-
TALLATION DES
MONTES CHARGES ET
MONTES PLATS
 - 5) Gérance : M. OUARDI
AMINE, est désigné gé-
rants de ladite société pour
une durée illimitée.
- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de com-
merce de Marrakech le
04/11/022 RC 130463.

N° 9113/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE

ANNEE BUDGETAIRE 2022

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Président du conseil provincial de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
Etude sur les besoins logistiques et matériels nécessaires pour la gestion du parc du transport scolaire au niveau	Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Novembre - Décembre 2022	Service des marchés / DBM	NON

N°9114/PA

Royaume du Maroc
 Université Hassan II
 de Casablanca
 Faculté de Médecine Dentaire

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بإلدار البيضاء
كلية طب الأسنان

FMD
 Faculté de Médecine Dentaire
 Université Hassan II de Casablanca

**Avis de concours pour le recrutement
 D'un Technicien 3ème grade
 (Session du 03/12/2022)**

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un Technicien 3ème grade spécialité « Technologie de Laboratoire de Prothèse Dentaire », qui aura lieu le 03 Décembre 2022.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus, cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs valable pour la retraite sans toutefois dépasser 45 ans et titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.325 du janvier 1987, portant statut général des institutions de la formation professionnelle tel que a été modifié et complété, ou d'un diplôme équivalent

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca
- 2- Une copie de la C.I.N.
- 3- Une copie du Baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme demandé
- 5- Un extrait d'acte de naissance récent
- 6- Un curriculum Vitae du candidat
- 7- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires

Les candidats doivent postuler sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma>

Le dernier délai de dépôt de candidature avant le 28/11/2022

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma et le site www.fmd-uh2c.ac.ma cette publication sera considérée comme une convocation

Le résultat final sera publié sur les sites web mentionnés ci-dessus.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°9115/PA

CASABALA
 الدار البيضاء للبيئة
 Améliorer le Quotidien

Société de développement local
 « CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CB/20/2022	Organisation d'un programme de sensibilisation sur la propreté de la commune de Casablanca « ECOLES VERTES »	Le 22/12/2022 à 11 heures	58.734 ,00 DH	3.915.600,00 DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N°144/PC

اعلان
 عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية
 برسم سنة 2022 بالجماعة الترابية اصعدالا

تنظم الجماعة الترابية لاصعدالا للفترة الموظفون المتميزين هذه الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لخدمة الموظفين التابعين لهذه الجماعة المتوفرين على ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطراب أو الدرجة إلى غاية أول الحمار وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية :

مكان اجراء الامتحان	الجهة التي يوجه اليها الطلب	المر اجل للاجاء الطلبات	تاريخ اجراء الامتحان الكتابي	عدد المناصب المتباري فيها	درجة الترقى	الاطراب او الدرجة
الجماعة الترابية اصعدالا	رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا (مصلحة الموارد البشرية)	2022/12/02	2022/12/17	01	مساعد اداري من الدرجة الثانية الثالثة	مساعد اداري من الدرجة الثانية الثالثة
				01	مساعد تقني من الدرجة الثانية الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية الثالثة

عليه يتعين على الموظفين المعنيين ايداع طلبات ترشيحهم لدى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة (وفق النموذج الموضوع وهنالكهم نفس المصلحة) وذلك قبل انصرام الاجل المحدد بالجدول اعلاه.

N°9116/PA

CASABALA
 الدار البيضاء للبيئة
 Améliorer le Quotidien

Société de développement local
 « CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Prestation des Appel d'Offres	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire Dirhams TTC	Estimation financière du Marché Dirhams TTC
N°AO/CB/19/2022	Prestations D'entretien Courant des places et des espaces Verts Gérés par la société Casablanca Baïa Lot 1 : Parc de la ligue Arabe, Place Mohamed V, Place 16Mal, Place Rachidi, Jardin Mohamed Abdo Lot 2 : Promenade Maritime de la Mosquée Hassan II et Corniche Ain Diab Lot 3 : Espaces Verts d'accompagnement de l'Autoroute Urbaine RP 35 (du Nœud A Jusqu'à l'Changeur IKEA)	Le 07/12/2022 à 11 heures	Lot 1 : 58 000,00 DH Cinquante-huit mille dirhams Lot 2 : 75 000,00 DH Soixante-quinze mille dirhams Lot 3 : 100 000,00 Cent Mille dirhams	Lot 1 : 3 808 880,40 DH Trois millions huit cent huit mille huit cent quatre-vingt quarante dirhams Lot 2 : 4 843 440,00 DH quatre millions huit cent quarante trois mille quatre cent quarante dirhams Lot 3 : 6 486 060,00 DH six millions quatre cent quatre-vingt-six mille soixante dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux obligatoire sera organisée aux sites de réalisation des travaux le **mercredi 23 novembre 2022 à 10h**. Le rendez-vous est fixé au siège de la société Casablanca Baïa 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N°145/PC



Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation nationale et du sport
Académie régionale d'éducation & de formation
Région Sous Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 57/2022/EXP

Le 05/12/2022 à 11H00il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prixN° 57/2022/EXP,ayant pour objet :

Lot	Objet
1	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 12 ETABLISSEMENTS DES LYCEES COLLEGIAUX AU CERCLE TERRITORIAL OULED TEIMA RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
2	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 13 ETABLISSEMENTS DES LYCEES COLLEGIAUX AU CERCLE TERRITORIAL TAROUDANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
3	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 14 ETABLISSEMENTS DES LYCEES COLLEGIAUX AU CERCLE TERRITORIAL OULED BERHIL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
4	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 12 ETABLISSEMENTS DES LYCEES COLLEGIAUX AU CERCLE TERRITORIAL OULED BERHIL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoireest fixé à :

- Lot 1 : 18 000.00 (Dix-huit Mille Dh)
- Lot 2 : 16 000.00 (Seize Mille Dh)
- Lot 3 : 17 000.00 (Dix-sept Mille Dh)
- Lot 4 : 14 000.00 (Quatorze Mille Dh)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

- Lot 1 : 1 814 387.90 DHS TTC (Unmillion huit cent quatorze mille trois cent quatre-vingt-septDh et Quatre-vingt-dix Cts).
- Lot 2 : 1 663 188.91 DHS TTC (Unmillion six cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-huitDh et quatre-vingt et onze Cts).
- Lot 3 : 1 738 788.41 DHSTTC (Un million sept cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-huitDh et quarante et un Cts).
- Lot 4 : 1 436 390.42 DHS TTC (Un million quatre cent trente-six mille trois cent quatre-vingt-dixDh et Quarante-deux Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°9117/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation nationale et du sport
Académie régionale d'éducation & de formation
Région Sous Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 58/2022/EXP

Le 05/12/2022 à 12H30il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prixN° 58/2022/EXP,ayant pour objet :

Lot	Objet
1	PRESTATION DE GARDIENNAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET 13 ECOLES COMMUNAUTAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
2	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 09 ETABLISSEMENTS DES LYCEES QUALIFIANTS AU CERCLE TERRITORIAL TAROUDANT RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
3	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 10 ETABLISSEMENTS DES LYCEES QUALIFIANTS AU CERCLE TERRITORIAL OULED TEIMA RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT
4	PRESTATION DE GARDIENNAGE DE 09 ETABLISSEMENTS DES LYCEES QUALIFIANTS AU CERCLE TERRITORIAL OULED BERHIL RELEVANT DE LA DP DE L'AREF SM TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoireest fixé à :

- Lot 1 : 16 000.00 (Seize Mille Dh)
- Lot 2 : 13 000.00 (Treize Mille Dh)
- Lot 3 : 15 000.00 (Quinze Mille Dh)
- Lot 4 : 13 000.00 (Treize Mille Dh)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

- Lot 1 : 1 663 188.91DHS TTC (Un million six cent soixante-trois mille cent quatre-vingt-huit Dh et quatre-vingt et onze Cts).
- Lot 2 : 1 360 790.93DHS TTC (Unmillion Trois cent soixante mille sept cent quatre-vingt-dixDh et quatre-vingt-treize Cts).
- Lot 3 : 1 511 989.92DHS TTC (Un million cinq cent onze mille neuf cent quatre-vingt-neuf Dh et quatre-vingt-douzeCts)
- Lot 4 : 1 360 790.93DHS TTC (Un million Trois cent soixante mille sept cent quatre-vingt-dix Dh et Quatre-vingt-treize Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°9118/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation nationale et du sport
Académie régionale d'éducation & de formation
Région Sous Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 60/2022/EXP

Le 05/12/2022 à 16H00il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prixN° 60/2022/EXP,ayant pour objet :

Lot	Objet
1	PRESTATION DE NETTOYAGE DE 60ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
2	PRESTATION DE NETTOYAGE DE 58ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
3	PRESTATION DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE 12 LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
4	PRESTATION DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE 16 LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoireest fixé à :

- Lot 1 : 15 000.00 (Quinze Mille Dh)
- Lot 2 : 14 000.00 (QuatorzeMille Dh)
- Lot 3 : 11 000.00 (Onze Mille Dh)
- Lot 4 : 12 000.00 (Douze Mille Dh)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

- Lot 1 : 1 538 971,20DHS TTC (Un million cinq cent trente-huit mille neuf cent soixante et onzeDh et vingtCts).
- Lot 2 : 1 487 672,16DHS TTC (Un million quatre cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante-douzeDh et seizeCts).
- Lot 3 : 1 179 877,92 DHSTTC (Un million cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-septDh et Quatre-vingt-douzeCts).
- Lot 4 : 1 205 527,44 DHS TTC (Un million deux cent cinq mille cinq cent vingt-septDhet Quarante-quatre Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°9120/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'éducation nationale et du sport
Académie régionale d'éducation & de formation
Région Sous Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 59/2022/EXP

Le 05/12/2022 à 14H30il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prixN° 59/2022/EXP,ayant pour objet :

Lot	Objet
1	PRESTATION DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE 24 LYCEES COLLEGIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
2	PRESTATION DE NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE 27 LYCEES COLLEGIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
3	PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET 13 ECOLES COMMUNAUTAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
4	PRESTATION DE NETTOYAGE DE 30ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT
5	PRESTATION DE NETTOYAGE DE 31 ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SM A TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoireest fixé à :

- Lot 1 : 12 000.00 (Douze Mille Dh)
- Lot 2 : 12 000.00 (DouzeMille Dh)
- Lot 3 : 6 000.00 (Six Mille Dh)
- Lot 4 : 16 000.00 (Seize Mille Dh)
- Lot 5 : 16 000.00 (SeizeMille Dh)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

- Lot 1 : 1 256 826.48 DHS TTC (Un million deux cent cinquante-six mille huit cent vingt-sixDh et Quarante-huit Cts).
- Lot 2 : 1 205 527.44 DHS TTC (Un million deux cent cinq mille cinq cent vingt-septDh et Quarante-quatre Cts).
- Lot 3 : 605 328.67 DHSTTC (Six cent cinq mille trois cent vingt-huitDhet soixante-sept Cts).
- Lot 4 : 1 611 136.80DHS TTC (Un million six cent onze mille cent trente-six Dh et quatre-vingtCts)
- Lot 5 : 1 664 841.36DHS TTC (Un million six cent soixante-quatre mille huit cent quarante et unDh et trente-six Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N°9119/PA

ESPACE FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
 204, BD Emile Zola Rce
 Al Karam Bureau N°2
 Belvédère - Casablanca
 Tél : 0522 40 06 92
 Fax : 0522 40 05 43
 Société ISMAILI TRANS SARL
 SARL au capital de 200 000,00 dhs
 Siège social : Casablanca, DOUAR LHAOUAMI BOUJEAADIA BOUSKOURA
 Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/03/2015, il a été décidé ce qui suit :
 • Cession des parts sociales : Mme Amina JALDA vend et cède 1000 parts sociales à Mr Jamal OUTTAYA,
 • Démission de Mme

Amina JALDA de la gérance,
 • Nomination de Mr Jamal OUTTAYA gérant unique,
 • Modification statutaire corrélative.
 Le dépôt légal a été déposé au tribunal du commerce de Casablanca le 23/06/2015 sous numéro00578561 .
N° 9125/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
PACHALIK DE BEN AHMED
COMMUNE DE BEN AHMED
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SEANCE PUBLIQUE
N° 04/DATEM/2022
 Le Mardi 06 Décembre 2022 à 11 heures, il sera procédé

dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix pour la location de l'abattoir communal de Ben Ahmed pour une période de cinq (5) ans allant du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2027.
 Le dossier d'appel d'offres est à retirer auprès du Service des Travaux Communaux et marchés de la Commune de Ben Ahmed. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé de : 100.000,00 DH
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du

08jomada 1434(20 Mars 2013) concernant les marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Travaux Communaux et des Marchés à la Commune de Ben Ahmed.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit déposer leurs plis par voie électronique ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 25, 26 et 27 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :
 1) DOSSIER ADMINISTRATIF :

A- La déclaration sur l'honneur,
 B- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
 C- L'attestation du Percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
 D- Attestation délivrée par la CNSSS depuis moins d'un an ;
 E- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire qui en tient lieu
 F- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
 G- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ;
 H- Cahier des charges relatif à la location de l'abattoir de Ben Ahmed signé la dernière page avec mention

manuscrite « Lu et Accepté » et paraphé sur toutes les pages
 I- Règlement de consultation
 J- Une demande de location indiquant l'objet de location, nom du demandeur, son domicile, le numéro de son compte bancaire ou CCP et tous renseignements complémentaires ;
 K- Une photocopie de la C.I.N;
 2) DOSSIER FINANCIER :
 A- Acte d'engagement indiquant le prix d'offre de la valeur locative mensuelle proposé en chiffres et en lettres de la location à condition que le montant ne soit pas inférieur à 40.000,00 dhs(HT).
 B - un chèque certifié d'un montant couvrant le loyer d'une année toute entière de la période de location.
N° 9126/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS MODIFICATIF DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 27/2022/BG

Nous portons à la connaissance des concurrents que la consultation architecturale N° 27/2022/BG relative à la conception architecturale et suivi des travaux de Construction d'une unité préscolaire au lotissement Al Hamd à la Commune Mejjatia Ouled Taleb -Province de Madiouna, qui avait paru dans le journal « LIBERATION » en date du 09/11/2022 sous N° 9766 et au journal « الاتحاد » en date du 09/11/2022 sous N° 13295 a connu des modifications au niveau du programme de consultation et la visite des lieux sera reporté au 21/11/2022 à 10H00 au lieu du 18/11/2022 à 10H00
 Lieu de rencontre : la Secrétariat Général de la Province de Madiouna
LE NOUVEAU DOSSIER DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS WWW.MARCHÉSPUBLICS.GOV.MA
N°9121/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة تاركة مديونة - مكنات
 المدير العام
 مدينة تاركة
 مديرية المصالح العمومية
 مكتب الموزع البلدية
 حلة باب الوفاق والقرنات

إعلان

تنظم جماعة أولاد الفريجة بمقرها يوم 18 دجنبر 2022، على الساعة التاسعة صباحا، امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفيها والمستندين إلى الميزانية الجماعية، والذين يثبت توافرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، في تاريخ إجراء المباراة ولكل حسب الجدول المرفق.

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	المدة أجل التحويل الترشيحات	الجهة المرسل إليها
تتولى من الدرجة الثانية الشرف	تتولى من الدرجة الأولى الشرف	يحق امتحان الكفاءة المهنية في وجه الترقين من الدرجة الثانية والذين يثبت توافرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة بمرور سنة 2022 في تاريخ إجراء المباراة، وذلك حسب المناصب الفارغة منها في حدود 9(9) شرف	18 دجنبر 2022 - مكنات مديونة تاركة الفريجة	28 نونبر 2022	بمكتب الترشيح مديونة تاركة الفريجة
مساعدين على من الدرجة الثالثة الشرف	مساعدين على من الدرجة الثانية الشرف	يحق امتحان الكفاءة المهنية في وجه المساعدين القومين من الدرجة الثالثة والذين يثبت توافرهم على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة بمرور سنة 2022 في تاريخ إجراء المباراة، وذلك حسب المناصب الفارغة منها في حدود 13(13) شرف	18 دجنبر 2022 - مكنات مديونة تاركة الفريجة	28 نونبر 2022	بمكتب الترشيح مديونة تاركة الفريجة

N°9122/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR - ZIZ - RHÉRIS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°36/2022/ ABH-GZR

Il sera procédé dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres cité ci-dessous:

N° D'Appel D'Offres	Objet	Caution Provisoire	Estimation Administrative TTC	Date D'ouverture des plis
36/2022/ABHGZR	TRAVAUX DE REALISATION D'UN SEUIL AU NIVEAU DE L'OUED TAGHBALT POUR LA RECHARGE ARTIFICIELLE DE LA NAPPE QUATERNAIRE- PROVINCE ZAGORA-	140 000,00 DH Cent Quarante Mille Dirhams	7054260,00 DH Sept Millions Cinquante-Quatre Mille Deux Cent Soixante Dirhams.	05/12/2022 A 10H00min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des **Marchés de la Division des affaires administratives et Financières** à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss à Avenue My Ali Chérif BP 18 Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss sis à Avenue My Ali Chérif BP 18, Errachidia.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhériss Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(04 septembre 2014).
 Les candidats nationaux doivent produire fournir les certificats de qualification et de classification faisant ressortir :

Secteur	Qualifications Demandées	Classe demandée
F	F1	4
D	D1	3

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation
N°9124/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca - Settat
Direction provinciale de El-Jadida

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 22/JNV/2022

Le 12/12/2022 à 11H 30ma, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca - Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour Objet :

Objet	Estimation du maître d'ouvrage en Dirhams TTC
Les Etudes Techniques et le Suivi Des Travaux de Construction de sept (07) salles de classes réparties comme suit : - Six (6) salles de classes au lycée qualifiant AL MASSIRA à la commune territoriale OULED GHANEM, province d'El Jadida. - Une (1) salle de classe au lycée qualifiant OKBA BNOU NAFI à la commune territoriale LBIR JID, province d'El Jadida.	50 000,00 (Cinquante Mille)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'ELJADIDA, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jomada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale d'El-Jadida.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 * Pour les entreprises installées au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)
 * Pour les entreprises non installées au Maroc : Doivent présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation
N°9123/PA

Etude de maître Amal Msanda
Notaire à Casablanca
80, rue Omar Riffi
1er étage
Donation des parts sociales
Dans la société à responsabilité limitée « Hôtel Plaza »

A) Aux termes d'un acte reçu par maître Amal Msanda, notaire à Casablanca, le 17 octobre 2022, monsieur Mohammed Habi a fait donation à son fils monsieur Slimane Habi: Les mille cent quatre vingt huit (1188) parts sociales lui appartenant dans la société à responsabilité limitée « Hôtel Plaza », au capital de deux cent soixante quatre mille (264.000,00) dirhams, et dont le siège social est à Casablanca, 18 Bd Mohamed El Hansali.
B) Aux termes du même acte il a été constaté :
• La démission de monsieur Slimane Habi de ses fonctions de co-gérant de ladite société.
• La confirmation de Monsieur Mohammed Habi, en tant que gérant unique pour une durée illimitée.
C) Aux termes d'un acte également reçu par maître Amal Msanda, notaire à Casablanca, le 17 octobre 2022, il a été constaté la refonte des statuts de ladite société.
D) Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 31 octobre 2022, sous le n°843687.

N° 8688/PA

FIDCONSEIL SARL AU
AVA NEW VISION
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 24/10/2022 a été formée une société
SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « AVA NEW VISION SARL AU »
Objet :
• CONSEILS EN SYSTEME INFORMATIQUE
• LOGICIELS, ET MATERIELS INFORMATIQUE
Siège social : CENTRE RIAD, 61, AVENUE LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI N°69 ETAGE 2 CASABLANCA.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts sociales de cent dhs chacune, entièrement libérées.
Mr ZAKI MOSLIM: 1000 Parts sociales
TOTAL: 1000 Parts sociales
Gérance : Mr ZAKI MOSLIM, gérant pour une durée indéterminée.
La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature du gérant ci-dessus nommé.
Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la réserve, le surplus sera affecté suivant la décision des associés.
Effets : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal commercial de Casablanca le 07 Novembre 2022, sous le numéro 845220 et immatriculé au RC sous le n°501345.

N° 9127/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASA SETTAT
PROVINCE

DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction régionale de l'Agriculture de Fès -Meknès
Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2022/DPA/22
Séance publique

Le Cinq Décembre deux mille vingt deux à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support : Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben afane VN Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quinze mille dirhams (15 000,00dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de sept cent trente six mille deux cent quatre vingt dix dirhams (736 290,00DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer les dossiers contre réception leur plus dans le bureau du secrétaire de cette direction ;
- soit déposer les dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
A produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine des études agricoles (D9), délivré conformément au Décret n°2-98-984 du 4 hija 1419 (22/03/1999).
N.B. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent de cette pièce (D9) tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9128/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASA SETTAT
PROVINCE

DE BERRECHID
CERCLE DE BERRECHID
CAÏDAT DES HEDAMIS
ET OULED ABOU
COMMUNE
LAGHNIMIYINE
PUBLICATION
DE RECTIFICATION
D'UN AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N 01/2022

Le 28/11/2022 à 11 heures Il sera procédé dans la salle des réunions de la c/ Laghnimiyyine, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour location des biens du souk hebdomadaire de la c/Laghnimiyyine pour l'année 2023.souk des tentes et légumes et céréales-souk bestiaux-parking véhicules-droit perçus au fondouk.
Le dossier d'appel d'offre doit être retiré du bureau de la régie des recettes, ou la copie du portail des marchés d'état www.marchéspublic.gov.ma ou de l'adresse suivante : cr-ghe-nimiyyine@yahoo.fr
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de décret N° 2 □ 12 □ 349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre réception leur plus au bureau d'ordre à la C/ Laghnimiyyine.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Cout estimatif de location souk hebdomadaire 54240,00dh /mois
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article du décret N° 2 □ 12 □ 349 précité à savoir :
1. Dossier administratif et technique
a) La déclaration sur l'honneur légalisé.
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du concurrent.
c) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an
d) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.
e) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
f) Le récépissé du cautionnement de 40 000,00 dhs déposé par le locataire auprès de recevoir communal ; Relatif au nettoyage et entretien du souk hebdomadaire.
g) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.
h) Copie du cahier charge légalisé.
i) Demande de location.
j) Photo copie de la C-I-N légalisée.
k) Certificat de résidence pour les personnes physiques, statut et p. v de la dernière assemblée générale pour les personnes morales.
l) Copie de règlement de consultation légalisée.

2. Dossier FINANCIER
a) Acte d'engagement légalisé.
b) Tableau des Prix légalisé
c) Chèque certifié dont la valeur est égale à l'année de

loyer (12 mois).au lieu de trois mois
NOTA : Au cas où les offres ne sont pas acceptés ; l'ouverture des plis se renouvellera les semaines qui suit la

première session au même jour, même heure et même endroit ; jusqu'à l'attribution de cette offre.
N° 9129/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 39/2022

Le 06/12/2022 à 10 :00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de Mideft à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : «Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 7315 du PK 19+500 au PK 26+500 reliant AGHBALOU à AIT OUAHI OUHEQQUI , province de Mideft».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (140 000,00 Dhs) cent quarante mille dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

9 254 763,60 dhs (Neuf millions deux cent cinquante quatre mille sept cent soixante trois dirhams, 60 Cts TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) relatif les marchés publics et le bulletin officiel n°7104 du 30/06/2022.

Les concurrents doivent obligatoirement :

- déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma> ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
B	3	B 1
	3	B 3
	3	B 5

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°9130/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
التعليم العالي والبحث العلمي
مكتب درعة تافيلالت



APPELS D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Erachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC	Observation
22/2022/AREP/DFY	ACHAT ET L'INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DU CENTRE REGIONAL DES METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION DRAA TAFILALET	12 000,00 Douze mille dirhams	05/12/2022 À 11h00	979 680,00 DHS NEUF CENT SOIXANTE-DEUX-NEUF MILLE SIX-CENT QUATRE-VINGT DIRHAMS	Les prospectus et documentations techniques seront remis au bureau des marchés de l'AREP-DY au plus tard le 02/12/2022 À 16h30
23/2022/AREP/DFY	ACHAT ET INSTALLATION DE MOBILIER DU BUREAU AU PROFIT DU SIEGE PRINCIPAL CENTRE REGIONAL DES METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DE LA REGION DRAA TAFILALET	6 000,00 Six mille dirhams	05/12/2022 À 12h00	396 000,00 DHS TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREP-DY au plus tard le 02/12/2022 À 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre réception, au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°9131/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 34/2022

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°34/2022 prévue le 28 novembre 2022 à 10h 00 (dix heure) du matin pour objet:

**Travaux de réparation de dégâts des crues au niveau des routes suivantes :
 RP 2129-RP2127-RP2137-RP2125-RP2139-RN08 sur des sections discontinues
 - province d'El Kelaa des Sraghna-**

A été rectifié:

*Le CPS connaît des modifications.

N°9132/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT No 36/2022

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°36/2022 prévue le 30 novembre 2022 à 10h 00 (dix heure) du matin pour objet:

**Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de réparation de dégâts des crues au niveau des routes suivantes :RP 2129-RP2127-RP2137-RP2125-RP2139-RN08 sur des sections discontinues
 - province d'El Kelaa des Sraghna-**

A été rectifié:

*Le CPS connaît des modifications.

N°9133/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale Guelmim sise : Avenue Hommane el Fatouaki; à l'ouverture des plis de la consultation architecturale2

N° CA	OBJET	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	HEURS ET DATE D'OUVERTURE DES PLUS
CA/05/2022 /BLDPMENG	ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES MULTIMEDIA AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	3 600 000,00 DHS TROIS MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS ET 00 CTS	07/12/2022 A 09H30
CA/06/2022 /BLDPMENG	ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE SUBSTITUTION DES SALLES DE CLASSE EN PRFABRIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	6 600 000,00 DHS (SIX MILLIONS SIX CENT MILLE DIRHAMS ET 00 CTS	07/12/2022 A 10 H 30
CA/07/2022 /BL DPMENG	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE POUR DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	2 100 000.00 (DEUX MILLIONS CENT MILLE DIRHAMS ET00 CTS	07/12/2022 A 11H30

Les dossiers des consultations architecturalespeuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation architecturale.

N°9134/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	OBJETS	CERTIFICATS D'ADREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLUS
75/2022/BLDPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES MULTIMEDIAS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	(D14, D15, D16)	75 000,00 DHS SOIXANTE QUINZE MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	08/12/2022 A 09H30
76/2022/BLDPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES MULTIMEDIAS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	*****	75 000,00 DHS SOIXANTE QUINZE MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	08/12/2022 A 10H30
77/2022/BLDPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES MULTIMEDIAS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EGI ET CQ2 CATEGORIE 4	85 000,00 DHS QUATRE VINGT CINQ MILLE DHS ET 00 CST	Non demandé	08/12/2022 A 11H30
78/2022/BL DPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURES POUR DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	(D14)	42 000,00 DHS QUARANTE DEUX MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	08/12/2022 A 12H30
79/2022/BL DPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURES POUR DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	*****	40 000,00 DHSQUARANTE MILLE DHS ET 00 CST	Non demandé	08/12/2022 A 15H00
80/2022/BL DPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURES POUR DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EGI ET CQ2 CATEGORIE 4	85 000,00 DHS QUATRE VINGT CINQ MILLE DHS ET 00 CST	Non demandé	08/12/2022 A 16H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provincialeGuelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture desPlis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économieet des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4-5déréglement de consultation.

N°9135/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	OBJETS	CERTIFICATS D'ADREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLUS
81/2022/BLDPMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE SUBSTITUTION DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	(D14, D15)	75 000,00 DHS SOIXANTE QUINZE MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	09/12/2022 A 09H30
82/2022/BLDPMENG	CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE SUBSTITUTION DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	*****	75 000,00 DHS SOIXANTE QUINZE MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	09/12/2022 A 10H30
83/2022/BLDPMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET DES TRAVAUX DE SUBSTITUTION DES SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LADIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM -AREF GON.	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EGI ET CQ2 CATEGORIE 4	85 000,00 DHS QUATRE VINGT CINQ MILLE DHS ET 00 CTS	Non demandé	09/12/2022 A 11H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provincialeGuelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture desPlis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économieet des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4-5déréglement de consultation.

N°9136/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'ÉDUCATION
 NATIONALE,
 DU PRÉSCOLAIRE
 ET DES SPORTS
 AREF DE CASABLANCA -
 Settat
 Direction Provinciale
 El Fida Mers Sultan
 Service des Affaires
 Administratives
 et Financières, des
 Constructions,
 des Equipements
 et du Patrimoine
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERTS
 "rabais ou à majoration"
 N° 07/1/22

Il sera procédé le 02 décembre 2022 à 10 heures, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" relatifs aux Travaux d'Aménagement du centre préfectoral des ressources pour l'enseignement préscolaire, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN.

L'estimation du Maître d'ouvrage : 106674,00 Dirhams TTC (cent six mille six cent soixante-quatorze Dirhams, Toutes taxes comprises).

Le montant de la Caution Provisoire : 2500,00 dirhams (deux mille cinq cent dirhams)

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

N° 9141/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Enseignement
 Supérieur, de la Recherche
 Scientifique
 et de l'Innovation
 Avis d'appel d'offres
 ouvert N° 01FSB/2022
 Le 01/12/2022 à 11h00 du
 matin, il sera procédé, dans

les bureaux de l'Université Hassan II Casablancas 19, rue Tarik BnouZiad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Achat de Matériel informatique pour la Faculté des Sciences Ben M'sik de Casablanca Université Hassan II de Casablanca en 2 lots ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service financier bureau des Marchés de la Faculté des sciences Ben M'Sikde Casablanca à l'adresse sis Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca - Maroc, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.com.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 - Lot 1 : 6 000.00 (Six mille Dhs)
 - Lot 2 : 13000.00 (Treize mille Dhs)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 • Lot 1 : 501 468.00 (Cinq cent un mille quatre cent soixante huit dirhams TTC)
 • Lot 2 : 1 061 280.00 (un million soixante et un mille deux cent quatre-vingt dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service financier bureau des Marchés de la Faculté des sciences Ben M'sikde Casablanca avant le jour d'ouverture.
 • Soit les envoyer, par cour-

rier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 • Soit Déposé le jour d'ouverture à la présidence
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
 • Soit transmettre leurs plis

par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques précisés à l'article 11 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté des sciences Ben M'sikde Casablanca, situé à l'Avenue Cdt Driss

ElHarti Casablanca - Casablanca - Maroc. Le jour ouvrable précédant le jour fixé pour l'ouverture des plis avant trois heures de l'après-midi.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

N° 9142/PA



Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports

Avis Rectificatif

Le Directeur de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, porte à la connaissance du public, que l'appel d'offres relatif au Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires et des espaces d'orientations et centres relevant de l'AREF M-S a subi les modifications suivantes :

N° AOO	RECTIFICATIONS
32/2022/LAREF.MS	-erreur constatée sur l'avis d'appels d'offres : le dépôt électronique des plis des concurrents en application de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

N°9138/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION RABAT SALE KENTRA
 PROVINCE DE KENTRA
 CERCLE DE SOUK LARBA
 KIADAT KARIAT BEN AOUA
 COMMUNE DE BENI MALEK

AVIS D'EXEMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK ORGANISERA UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2022 AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES ET CADRES DE LA COMMUNE ET CE CONFORMEMENT AU TABLEAU CI-DESSOUS :

GRADE	NOMBRE DE POSTE	DATE ET LIEU D'EXAMEN	LES CONDITIONS DE LA CONDIDATUR	DERNIER DELAI POUR DEPOSER LA PRESENTATION DE LA CONDIDATUR	LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS
ADJOINT TECHNIQUE 2EME GRADE	02	10/12/2022 LA COMMUNE DE BENI MALEK	AVOIR 6 ANS D'ANCIENNETE DANS LE GRADE AU PREMIER JOUR DE L'EXAMEN	28/11/2022	BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE DE BENI MALEK

N°9139/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية
 وزارة المصير و الماء
 المديرية الإقليمية لتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°27/2022

Le 08 Décembre 2022 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR MAGUENOUN DE LA COMMUNE TERRITORIALE TOUGHMART ET FOURNITURE ET POSE DE CONDUITE DE REFOULEMENT DU SYSTEME D'AEP DE L'ÉCOLE CORANIQUE TIMZGUID WAMAN CT TOUMLILNE, PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 dhs (Cinq Mille dirhams)

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 399 796,00 dhs (Trois Cent Cinquante Neuf Mille Sept Cent Quatre Vingt Seize dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- > Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
 - > Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
 - > soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
 - > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

Secteur	Qualification	Classe
C	C3	Classe 5

* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°9137/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة إقليم بولمان
 المجلس الإقليمي لبولمان

 م.ب. / ب.و.ب

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
 يومه 2022

يعلن رئيس المجلس الإقليمي لبولمان بأنه قد تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 بتاريخ 2022/12/11 بمقر إدارة المجلس الإقليمي لبولمان على الساعة التاسعة صباحا لفائدة الموظفين المتوفرين على الشروط النظامية الجاري بها العمل المتوفرين على ستة سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ الاختبار الكتابي الأول.

ولذا فعلى الموظفين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يتقدموا بطلبات ترشيحهم إلى رئيس المجلس الإقليمي لبولمان بمكتب الضبط

داخل أجل أقصاه 2022/11/25

N°9140/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE D'EL BOROUJ
CAIDAT DE
DAR CHAFFAI
COMMUNE
DE DAR CHAFFAI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
03/CDC/2022

Le lundi 05 décembre 2022 à 11H00 h, il sera procédé dans le bureau de Mr le président de la commune de dar Chaffai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 03/C. D. C /2022 pour l'affermage du souk hebdomadaire de la Commune de DAR CHAFFAI sauf l'abattoir communal au titre de l'année : 2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service de ressource financier de la Commune de dar Chaffai, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 DHS (VINGT MILLE dirhams TTC.)

L'estimation des coûts d'affermage mensuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 42 000,00 dirhams TTC (quarante-deux mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service des ressources financières de la Commune de dar Chaffai;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.
N° 9145/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE OUDJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°06/2022/CRAO
Réservé aux petites et
moyennes entreprises
nationales, aux
cooperatives ou une union
de cooperatives et aux
auto-entrepreneurs

Le 05/12/2022 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de réalisation et équipement de deux forages au Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda et au Domaine Expérimental de Bouareg, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : douze mille dirhams (12 000,00 DH) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent trente-deux mille cent vingt dirhams toutes taxes comprises (432 120,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourada 1443 (20 mars 2013);

- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.
N° 9146/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT AU RABAIS OU
A LA MAJORATION N° :
112/INV/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 05 décembre 2022 à partir de 10 heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipe-

ment et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou à la majoration pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE FEDRAGUOM A LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.

Estimation des coûts des prestations (TTC) : 367.656,00 DH
Montant du cautionnement provisoire : 6 000,00 DH
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourada 1443 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'Académie régionale d'éducation et

formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures

de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.
N° 9147/PA

de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.
N° 9147/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم
مديرية إقليم اوزارزات
الاتحاد الوطني للشباب بالمغرب

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes :

N° CA	OBJETS	BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
05/2022/CA.TANTAN	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'ANNEXE « BEN KHILIL » DU SECTEUR SCOLAIRES « IDRIS AL HARTI » DP TANTAN (PROGRAMME PRDTS PROVINCE TANTAN)	830 000,00 Dhs (Huit Cent Trente Mille Dirhams et 00 Cts) HT	07/12/2022 à 09 H 30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation GON ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de la consultation architecturale.
N°9143/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم
مديرية إقليم اوزارزات
الاتحاد الوطني للشباب بالمغرب

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AO	OBJETS	CAUTIONNEMENT PROVISIORE EN DHS	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
581AO/INV/2022	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'ANNEXE « BEN KHILIL » DU SECTEUR SCOLAIRES « IDRIS AL HARTI » DP TANTAN (PROGRAMME PRDTS PROVINCE TANTAN)	-	D14-D15-D16	19 800,00 Dix Neuf Mille Huit Cent dix 00 cts	07/12/2022 à 11 H 00
591AO/INV/2022	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'ANNEXE « BEN KHILIL » DU SECTEUR SCOLAIRES « IDRIS AL HARTI » DP TANTAN (PROGRAMME PRDTS PROVINCE TANTAN)	-	-	15 000,00 Quinze Mille dix 00 cts	07/12/2022 à 11 H 30
601AO/INV/2022	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDIS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'ANNEXE « BEN KHILIL » DU SECTEUR SCOLAIRES « IDRIS AL HARTI » DP TANTAN (PROGRAMME PRDTS PROVINCE TANTAN)	-	Activité: Etudes géotechniques. Qualifications:EG.L catégorie: 4 Activité: Contrôle de qualité. Qualifications: CQ-1 catégorie: 4	15 000,00 Quinze Mille dix 00 cts	07/12/2022 à 12 H 00

« AU RABAIS OU A MAJORATION »

611AO/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU INFORMATIQUE AUX DIRECTIONS DES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DP TANTAN/AREF GON	4 000,00 Quatre Mille Dirhams 00 cts	Secteur A / Qualification A5 / Classe 5	139 500,00 Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent dix 00 cts	07/12/2022 à 12 H 30
----------------	--	---	---	---	----------------------

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la direction provinciale Avenue de la Plage TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation
N°9144/PA

ABYAT
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 20 Octobre 2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : « ABYAT »
Objet : Promoteur immobilier.
Forme juridique : SARL
Siège social : 96- BD Anfa N°7 Apt 71 Casablanca.
Capital social : 200.000,00 Dhs, divisé en 2000 parts sociales
Durée : 99 ans.
Gérance : MR Nour Ousama et MR Cherkaoui Mostafa, cogérants pour une durée illimitée.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 09/11/2022 sous le n°844458.
Pour extrait et mention La gérance

N° 9148/PA

ULTRA TOOLS
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 15 Septembre 2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « ULTRA TOOLS »
Objet : Négociant.
Forme juridique : SARL AU
Siège social : 10-Rue Liberté 3 -ème étage Apt 5 Casablanca.
Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales
Durée : 99 ans.
Gérance : est confiée pour une durée illimitée à MR Anass ALLA.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 09/11/2022 sous le n°845450.
Pour extrait et mention La gérance

N° 9149/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 15/PRDTS-INDH /2022
Le 06/12/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à :
REALISATION DE L'ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS RELEVANT DES COMMUNES AUX CERCLES DE BENI MELAL-KASBA TADLA ET AGHBALA -PROVINCE DE BENI MELLAL.
PRDTS -SECTEUR EAU POTABLE -VOLET INDH/2022
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.
Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 250.398,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille Trois Cent Quatre Vingt Huit Dirhams)
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.
Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349, précité ;
- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité: D5 ET D17.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 9150/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DE DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19 /2022 (Séance publique)
Le Mardi 6 Décembre 2022 à 10 H, il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert N° 19 /2022 relatif à l'affermage des consistances du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar à la Commune de Dar Bouazza.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Marchés relevant de la Commune de Dar Bouazza, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600.000,00 DHS (Six Cent Mille Dhs).
• L'estimation des prix de location des consistances du souk hebdomadaire Larbaa Ouled Jerrar est établie par le Maître d'Ouvrage comme suit : 1.760.000,00 DHS (Un Million Sept Cent Soixante Mille Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de Développement des Ressources Financières ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de Consultation .

N° 9151/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de Casablanca-Settat
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/E/2022

Le Vendredi 09 décembre 2022 à 10.00 heures il sera procédé au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du Préscolaire et des Sports de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale d'éducation et de Formation de Casablanca-Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 04/E/2022 relatif à l'achat de fournitures de bureau et fournitures informatiques pour les établissements de l'enseignement primaire, enseignement secondaire collégial, enseignement secondaire qualifiant, classes préparatoires (CPGE), encadrement pédagogique et services de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de Casablanca-Settat.
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Deux Mille Quatre Cent Dirhams (2400,00 DHS).
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau des Achats et Marchés à la direction provinciale de Mohammedia sise rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.
Il peut être également télé-chargé sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC est fixée comme suit : Deux Cent Un Mille Cinqante Six Dirhams, Soixante Quatre Centimes (201 056,64 DHS).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

N° 9152/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 04/J/CA/INV/2022
Le 12/12/2022 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale

d'El-Jadida M.E.N.PS relevant de l'AREF Casablanca –Settat, Boulevard Ibn Tournert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à La Consultation Architecturale ayant pour objet :Les Etudes Architecturales et le Suivi Des Travaux de Construction de de sept (07) salles de classes réparties comme suit :
- Six (6) salles de classes au lycée qualifiant AL MAS-SIRA à la commune territoriale OULED GHANEM, province d'El Jadida.
- Une (1) salle de classe au lycée qualifiant OKBA BNOU NAFI à la commune territoriale LBIR JDID, province d'El Jadida.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1 540 000,00(UNMILLION CINQ CENT QUARANTE MILLE Dirhams HT)
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service Construction, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Alouloua 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
- Une réunion sera prévue 26/12/2022 à 11h à la Direction Provinciale d'El-Jadida
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N° 9153/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D' EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED AISSA
COMMUNE DE SIDI ABED
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif de l'estimation du maître d'ouvrage de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 02 /2022

Le président de la commune Sidi Abed, porte à la connaissance aux concurrents , que l'estimation du maître d'ouvrage concernant les travaux de construction d'une unité de préscolaire au Douar LAASSARA-LAMHANATE et une classe scolaire au douar NEGUIOUATE , à la commune Sidi Abed à la province d'El Jadida, objet de l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n° : 02/2022 qui aura lieu le jeudi 24 novembre 2022 à 11 h 00 min est de : CINQ CENT QUATRE VINGT DIX MILLES DIRHAMS 00 CENTIMES TTC (590 000,00 DHS) et Non CINQ CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE DIRHAMS 00 CENTIMES TTC (590 000,00 DHS) .

A cet effet, les concurrents intéressés sont invités à tenir compte de la dédite rectification.

N°9154/PA

Royaume Du Maroc
ministère de l'intérieur
wilaya région Casablanca-Settat
province de Settat
Cercle d'el borouj
Caidat de Beni meskine charkia
Commune rural od fares et halla

AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune rurale ouled fares et halla annonce a tous fonctionnaires De la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour le Recrutement d'un adjoint technique 2eme grade échelle 7 (01 poste) Le lundi 12 décembre 2022 a partir de 9h au 3eme siege de la commune.

Ouvert au adjoint technique 2eme grade échelle 7 justifiant au moins De six ans de service en cette qualité.
Les candidats doit être déposé ces dossier au bureau service personnel.
Avant 08 décembre 2022.

ÉPREUVE ÉCRIT :
• Analyse d'un texte ADM avec son commentaire (D/3h-C-2)
ÉPREUVE ORAL :
• Discussions (D : entre 15 et 30m-C2)

Le dossier de candidature forme des pièces suivantes :
• Un demande manuscrite a Mr : le président
• Fiche de renseignements vise par le chef service.
• Copie certifie conforme de l'arrête de nomination a l'échelle 6
Plus une attestation justifiant 6 ans de service.

N°9155/PA

Sport

Petites victoires mais gros profits pour la Lazio et la Juventus



Petits succès, gros profits: la Lazio Rome, victorieuse de Monza (1-0), s'est hissée jeudi à la deuxième place de la Serie A aux côtés de l'AC Milan et la Juventus, sortie de piège à Vérone (1-0) par Moise Kean, a pris pied dans le Top 4.

Avant leur face-à-face dimanche, dernière rencontre de l'année 2022 en Serie A, Lazio et Turinois ont parfaitement profité des points égarés par Milan, la Roma et l'Atalanta Bergamo lors de cette 14e journée

disputée depuis mardi. Après leur victoire dans le derby contre la Roma (1-0), les joueurs de Maurizio Sarri ont certes été bousculés par Monza (15e). Mais ils ont empoché les trois points grâce à un jeune attaquant argentin de 17 ans, Luka Romero, auteur de son premier but sous le maillot bleu ciel pour sa 14e apparition depuis l'été 2021.

Monza pourra regretter le joli but d'une talonnade refusé en début de rencontre à Andrea Petagna, hors-jeu d'une demi-

chaussure. Le sauveur du jour de la Juventus a été Moise Kean, qui a marqué l'unique but turinois sur le terrain de la lanterne rouge, l'Hellas Vérone, après une belle passe en profondeur d'Adrien Rabiot, toujours plus décisif (60e).

L'avant-centre italien a inscrit son deuxième but de la saison, titulaire en l'absence de Dusan Vlahovic, toujours écarté des terrains à cause d'une pubalgie, à deux semaines des débuts de la Serbie au Mondial-2022 contre le Brésil. "Ce n'était pas

un match facile, jouer ici ce n'est pas simple, mais on a démontré qu'on était une grande équipe", a commenté Moise Kean sur DAZN.

Pour préserver cette cinquième victoire de rang sans prendre de buts, les Turinois ont toutefois souffert jusqu'au bout. Ils ont été tout près de concéder un penalty à trois reprises. Mais ils ont échappé à la sanction, d'abord avec un brin de réussite après une main de Danilo, avec l'intervention de la VAR ensuite qui a annulé une faute sifflée contre Leonardo Bonucci, puis avec de la roublardise après une faute à l'extrême limite de la surface d'Alex Sandro, exclu (90e+3).

L'Hellas Vérone a affiché sa frustration face à ces décisions, en postant sur Twitter une photo de l'action de la main de Danilo, après cette neuvième défaite de rang. La Juve reste à dix points du leader napolitain mais n'est plus qu'à deux points de la deuxième place occupée par la Lazio et Milan. De quoi nourrir ses rêves de remontée en championnat après avoir piteusement quitté la Ligue des champions.

Même si la réception de la Lazio, dimanche, se fera encore probablement sans Vlahovic: "On verra, mais cela semble difficile qu'il soit à disposition contre la Lazio", a estimé son entraîneur Massimiliano Allegri.

Lukaku retenu dans la sélection belge malgré sa blessure

L'attaquant de l'Inter Milan Romelu Lukaku, incertain en raison d'une blessure à une cuisse, est retenu dans la sélection des 26 internationaux belges pour le Mondial-2022 au Qatar, a annoncé jeudi le sélectionneur Roberto Martinez. L'entraîneur espagnol a expliqué que Lukaku était encore jugé "médicalement inapte".

Mais l'attaquant est en soins et dispose de dix jours - jusqu'à la veille du premier match des Diables rouges (le 23 novembre face au Canada) - pour être "complètement remis", a ajouté Martinez lors d'une conférence de presse au QG de la sélection, à Tubize, au sud de Bruxelles. "Il reçoit un traitement et entre dans cette période, jusqu'au 22 novembre, où il a l'opportunité de se «retaper» complètement", a-t-il déclaré.

Lukaku, 29 ans, est le meilleur buteur de l'histoire de la sélection belge (65 buts) qui a terminé troisième du Mondial-2018. Mais l'attaquant de l'Inter traîne une blessure à l'ischio-jambier gauche depuis la fin du mois d'août, et une rechute, au début du mois de novembre, a fait naître de sérieux doutes sur sa capacité à disputer le Mondial. Martinez a dit jeudi espérer qu'il soit au moins remis pour la seconde phase de la compétition, après les trois matches du premier tour.



Le Real domine Cadix et talonne le Barça avant le Mondial



Le Real Madrid a dominé Cadix 2-1 jeudi en clôture de la 14e journée de Liga, et entame la coupure pour le Mondial au Qatar (20 novembre - 18 décembre) à deux points du leader, le FC Barcelone, vainqueur d'Osasuna 2-1 mardi.

Sans Karim Benzema, toujours gêné par des douleurs à une cuisse, les Merengues ont trouvé la faille sur une tête d'Eder Militao (40e), servi par un centre parfait signé Toni Kroos, qui a ensuite cédé le 2-0 sur une reprise de volée surpuissante à la 70e, avant la ré-

duction de l'écart signée Lucas Perez (82e), sur une faute de main de Thibaut Courtois, qui a relâché le ballon. Lui n'ira pas au Mondial, mais il reste l'un des meilleurs milieux du monde: l'Allemand Toni Kroos (32 ans), qui a annoncé sa retraite internationale à l'été 2021, a prouvé avec une passe et un but qu'il apporte toujours autant à la "Maison blanche".

Avec cette reprise foudroyante depuis l'entrée de la surface, il a ainsi marqué son premier but de la saison.

Et à la 79e, son comparse du milieu Luka Modric, capitaine en l'absence de Benzema, a manqué une énorme occasion: parfaitement servi par Vinicius au deuxième poteau, il n'avait plus qu'à pousser le ballon dans les cages vides, mais a trop ouvert son pied, et le ballon a manqué le

cadre dans l'incompréhension générale. "C'est normal d'avoir souffert contre une équipe comme cela, surtout quand tu as le ballon du 3-0, que tu le rates, et qu'ils te mettent un but derrière..."

La souffrance est normale dans ces cas-là, c'est une souffrance normale d'une équipe qui a très bien joué pendant 60 minutes, puis qui s'est un peu arrêtée de jouer dans le final", a résumé Carlo Ancelotti en conférence de presse d'après-match. Les Gaditans, surpris, devront surveiller l'état de santé de Juan Cala, qui a quitté le terrain à la 73e visiblement blessé, cédant sa place à José Mari.

Grâce à ce succès, le Real recolle à deux points du Barça, mais s'en ira en pause-Mondial à la deuxième place du classement. Derrière ce duo de mastodontes,

le trou est déjà béant. La Real Sociedad complète le podium neuf points derrière les Madrilènes.

Plus tôt dans la soirée, le Rayo Vallecano a été accroché à domicile 0-0 par le Celta Vigo, et le Valencia CF de Gennaro Gattuso a surclassé le Betis Séville 3-0. Privés de leur buteur Edinson Cavani, touché à une cheville, les Valenciens ont profité de l'expulsion d'Edgar Gonzalez pour un deuxième carton jaune à la 61e minute, pour passer trois buts signés Andre Almeida (63e), Hugo Guillamon (81e) sur pénalty, et Justin Kluivert.

Grâce à ce succès bienvenu, Valence remonte à la 10e place et revient à cinq points des places qualificatives pour les compétitions européennes et de la 6e place tenue par le Betis, qui évoluait sans Nabil Fekir, suspendu.

Walid Regragui : L'équipe nationale affiche de grandes ambitions pour le Mondial-2022



Le sélectionneur national Walid Regragui a fait part, jeudi, des grandes ambitions des Lions de l'Atlas lors du Mondial-2022 au Qatar. "On veut accomplir quelque chose de grand au Mondial", a indiqué le sélectionneur national dans une brève déclaration diffusée en streaming-live, à l'occasion de l'annonce de la liste des 26 joueurs retenus pour disputer la Coupe du monde, qui aura lieu

du 20 novembre au 18 décembre au Qatar.

Regragui a souligné qu'"avec le staff, on a beaucoup travaillé sur cette liste qui est la meilleure possible pour défendre les couleurs nationales". "Il y a eu des décisions qui ont été prises et qui ont été importantes", a-t-il ajouté, notant qu'"il y aura beaucoup de déçus et beaucoup d'heureux".

Le sélectionneur national a, par ailleurs, fait savoir qu'il y a

une liste de réservistes en cas d'éventuelles blessures parmi la liste des 26. Rappelons que dans le cadre de ses préparatifs à la Coupe du monde Qatar 2022, l'équipe nationale affrontera en match amical son homologue géorgienne le 17 novembre aux Emirats arabes unis.

Lors de la phase finale du Mondial-2022, les Lions de l'Atlas évolueront dans le groupe F, aux côtés de la Belgique, de la Croatie et du Canada.

Le tournoi de la Pena Madridista de Casablanca revient en force !



Après deux ans d'absence due à la pandémie de Covid, le tournoi de la Pena Madridista de Casablanca revient pour le grand bonheur des enfants issus des orphelinats de Casablanca et sa région

Ainsi le 19 novembre courant au complexe Mohamed Mjid au quartier Bourgogne sera donné le coup d'envoi de la seizième édition du tournoi de la Pena Madridista de Casablanca avec la participation des équipes de Dar Talib de Berrechid, de la MJDS, de Bayti, de Bolloré Logistic, de Salam, de Allam, de Bernoussi et de la Pena. Ce tournoi concernera les garçons âgés de 11 et 12 ans.

Le même jour débutera la dixième édition du tournoi réservé aux filles âgées de 13 à 17 ans et représentant les maisons d'accueil de l'Heure Joyeuse, de Bayti, de Sidi Othmane et de Berrechid

Après les demi-finales qui seront disputées la matinée, les joueurs seront conviés à une collation avant de reprendre la compétition à partir de 13 heures avec les finales et les matches de classement.

Le tournoi sera clôturé par une cérémonie de distribution des prix en présence des sponsors et des représentants du monde associatif et sportif.

I.E



La Fédération sénégalaise de football confirme la présence de Sadio Mané dans la liste de Cissé



Le capitaine de l'équipe nationale sénégalaise de football, Sadio Mané, blessé au péroné mardi avec le Bayern Munich, "sera dans la liste" des joueurs convoqués par le sélectionneur Aliou Cissé pour la Coupe du monde au Qatar, a indiqué une source de la Fédération sénégalaise de football (FSF).

Touché à l'extrémité du péroné droit, l'attaquant sénégalais, 30 ans, ne jouera pas samedi avec son club du Bayern Munich lors du dernier match avant le Mondial, que le Sénégal débute le 21 novembre contre les Pays-Bas, dans un groupe comprenant également le pays organisateur le Qatar et l'Equateur.

Sadio Mané s'est blessé sur une action anodine mardi soir sur la pelouse de l'Allianz Arena lors de la victoire contre Brême (6-1). La blessure de Mané a été reçue au Sénégal comme un choc.

Le président Macky Sall a écrit sur Twitter: "Sadio, je te souhaite prompt rétablissement suite à ta blessure lors du match Bayern-Werder Brême. Comme je te l'ai dit: Sadio, cœur de Lion! De tout cœur avec toi! Dieu te bénisse!".

10^{ème} édition du Challenge international de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de cyclisme

Le Marocain Nasr Eddine Maatougui remporte la 2^{ème} étape

Le cycliste marocain Nasr Eddine Maatougui a remporté la 2^{ème} étape de la 10^{ème} édition du Challenge international de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de cyclisme, disputée jeudi entre Guelmim et Sidi Ifni sur un parcours de 121,5 km.

Nasr Eddine Maatougui s'est adjugé le Trophée de l'anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, après sa victoire lors de cette étape en 02h 50 min 58 sec, devant ses compatriotes Adil El Arbaoui et Achraf Ed-Doghmy.

La première étape, disputée mardi entre Guelmim et Tan Tan sur un parcours de 125,5 km, a vu également trois cyclistes marocains occuper les trois marches du podium, à savoir Achraf Ed-Doghmy, Oussama Khafi et Hassan Saber.

Les participants à cette édition, organisée sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, se disputent trois trophées en trois étapes du Challenge, inscrit au calendrier de l'Union cycliste



internationale (UCI) depuis sa première édition en 2010, à savoir le Trophée du Prince Héritier (1^{ère} étape), le Trophée de l'anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan (2^è étape) et le Trophée de la Maison Royale (3^è étape).

La troisième et dernière étape, devait relier, vendredi, Guelmim à Sidi Ifni en passant par Tiznit (130,5 km).

Le Challenge international de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan constitue une vitrine qui valorise les atouts touristiques du pays ainsi que ses richesses culturelles, d'autant plus qu'il confirme une fois de plus que le Royaume du Maroc est un véritable havre de paix et une terre d'hospitalité, de dialogue, de tolérance et de coexistence.

Cette 10^{ème} édition connaît la participation de coureurs-cyclistes représentant, outre le Maroc, représenté par les trois sélections nationales (l'équipe première, l'équipe olympique et l'équipe régionale), les sélections nationales des Emirats Arabes Unis, du Sultanat d'Oman et de Mauritanie, ainsi que des équipes continentales d'Allemagne, des Pays-Bas, de Slovaquie, des Emirats Arabes Unis et du Maroc (Sidi Ali Unlock).

En Centrafrique, les vendeurs d'essence à la sauvette prospèrent

Sur l'avenue Boganda, la station d'essence Tradex est déserte, seule une chèvre erre entre les pompes à sec: à Bangui, la capitale de la Centrafrique, plusieurs stations ne sont plus approvisionnées depuis parfois sept mois et les vendeurs de carburant à la sauvette prolifèrent.

A quelques mètres de cette station d'ordinaire très fréquentée, Princia Omah, 18 ans, arrange ses bouteilles remplies d'essence et de fioul à l'abri d'un parapluie multicolore qui la protège d'un soleil ardent.

"Je vends du carburant pour faciliter la tâche aux gens véhiculés", explique la jeune femme.

La Centrafrique, deuxième pays le moins développé au monde selon l'ONU, connaît régulièrement des problèmes d'approvisionnement en hydrocarbures. Mais depuis mars, le pays traverse une dramatique pénurie.

"Ce sont les conséquences de la guerre en Ukraine et les difficultés d'acheminement des hydrocarbures car le pays n'a pas d'ouverture sur la mer", explique à l'AFP Ernest Fortuné Batta, directeur général de la Société centrafricaine de stockage des produits pétroliers (SOCASP).

A Bangui, le prix à la pompe est bloqué par les autorités à 865 francs

CFA (1,32 euros) le litre depuis plusieurs années. Mais dans les rues, le carburant se vend en bouteille 30 à 40% plus cher.

Ces revendeurs se fournissent pour la plupart au marché noir, et achètent des produits souvent coupés et de mauvaise qualité.

"Mon père se fournit chez des contrebandiers dans le quartier musulman à 5 km du centre-ville, cela vient généralement du Tchad ou du Cameroun", raconte Princia Omah.

Aux abords des stations fermées, les vendeurs à la sauvette ont ainsi remplacé les pompistes dont plusieurs centaines sont au chômage technique.

Les dernières qui résistent sont prises d'assaut par des processions de véhicules, tous en quête de quelques litres du précieux liquide.

"Je n'ai pas le choix, je suis obligé de prendre le carburant chez ces revendeurs pour me permettre de faire mes courses et aller au travail même si parfois ces carburants sont mélangés et que ça peut causer des problèmes à la voiture", se lamente Cédric Banam, qui en achète trois fois par semaine.

"On ne s'attendait pas à ce que la crise atteigne ce niveau. J'ai beaucoup plus de clients qu'auparavant", raconte Maurice Gbeza, 29 ans, vendeurs à la



sauvette depuis un an.

Conséquences, les prix des transports grimpent en flèche au diapason de la colère des usagers.

"Avant je dépensais 1.000 francs CFA par jour (environ 1,5 euro) mais maintenant il me faut au moins 2.000 francs pour une journée, c'est trop, le salaire, lui, n'a pas bougé", déplore Pamela Mayevosson, secrétaire administrative.

"Le gouvernement doit vite rétablir la situation sinon le pays risque de devenir un désert", lâche-t-elle.

"Aucune solution n'est prévue pour pallier cette situation", enrage Franck Ngaïckom, président du syndicat des motos-taxis. Le gouvernement

ne se rend pas compte que la population souffre. "Beaucoup de conducteurs ont arrêté de travailler".

Selon M. Batta, le gouvernement "a pris contact avec d'autres fournisseurs pour mettre fin à cette crise", sans donner plus de détails.

Sollicité à plusieurs reprises par l'AFP sur la pénurie des carburants, le gouvernement n'a pas répondu.

Mi-mars, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Arthur Bertrand Piri, avait voulu rassurer la population en annonçant l'arrivée de camions pour ravitailler la capitale. Mais depuis, la situation ne cesse de se dégrader.

"Trois camions-citernes viennent d'arriver pour alléger la situation, on a

encore un stock d'hydrocarbures mais on limite les livraisons pour éviter de tomber dans la sécheresse totale", affirme M. Batta.

"Venez chez maman M16, c'est à 1.100 francs la bouteille", hèle Marguerite Goungbon, 52 ans, du fond de sa chaise en plastique.

"Quand j'ai vu que la majorité des stations étaient fermées à cause de la crise je me suis mise à vendre l'essence", explique cette ancienne marchande de beignets. "Mais quand la crise sera finie, j'arrêterai de vendre", conclut-elle.

Pays toujours en guerre civile depuis 2013, même si elle a considérablement baissé d'intensité depuis quatre ans, la Centrafrique est totalement enclavée au cœur du continent africain, et un des pays les plus pauvres du monde malgré sa richesse en ressources naturelles, notamment l'or et le diamant, mais aussi avec un potentiel intéressant en pétrole.

La Banque mondiale estime que 71% des quelque 6 millions d'habitants vivent au-dessous du seuil international de pauvreté (moins de 2,15 euros par jour par personne). Près de la moitié souffre de l'insécurité alimentaire et dépend de l'aide humanitaire internationale, selon l'ONU.

Recettes

Tarte au chocolat



Pour la pâte
1 pâte sablée
Pour la garniture
500 g de crème liquide
300 g de chocolat noir pâtissier
2 oeufs

Préparation :

1- Garnissez un moule avec la pâte sablée et faites-la cuire à blanc (sans garniture) à 170°C de 30 à 35 minutes. Adaptez le temps de cuisson selon votre four, certains ne nécessitent qu'une vingtaine de minutes.

Laissez le four en route pour la cuisson de la tarte garnie.

2- Faites fondre le chocolat au four à micro-ondes ou au bain-marie.

Quand les 3/4 sont fondus, lissez hors du feu.

Ajoutez les oeufs au chocolat et mélangez bien.

Ajoutez la crème liquide au mélange et mélangez bien. La mélange va épaissir car le chocolat est encore un peu chaud.

3- Versez la crème au chocolat sur le fond de tarte, lissez la surface puis enfournez toujours à 170°C ou Th.6 pendant une quinzaine de minutes. Le mélange doit être pris.

Dégustez-la à peine tiède.

Manque alarmant de femmes aux plus hauts postes des entreprises au Royaume-Uni

Le manque de femmes à des hauts postes de direction dans les plus grandes entreprises britanniques est "alarmant", malgré des progrès dans leur présence aux conseils d'administration, selon une étude publiée lundi.

Les nominations de femmes à des postes à haute responsabilité, tels que présidente ou directrice générale, affichent un "épouvantable" manque de progrès, relèvent dans un communiqué les auteurs du rapport de l'Université de Cranfield et EY.

Ainsi, 91% des femmes aux conseils d'administration du FTSE 100, qui regroupe les 100 plus grosses valorisations de la Bourse de Londres, sont "non exécutives". Seulement 18 sont présidentes et neuf sont directrices générales.

La situation est similaire dans le FTSE 250, deuxième indice de la place londonienne.

"Les entreprises du FTSE atteignent de plus en plus les seuils fixés" tout en étant très loin de l'objectif réel de "distribuer le pouvoir et l'influence, nécessaire pour parvenir à une véritable parité" dans le monde des affaires britanniques, relève Alison Kay, associée chez EY, citée dans le communiqué.

Les entreprises ne doivent plus se contenter de respecter les seuils fixés mais mettre en place "les changements significatifs qui aideront à transformer leur entreprise pour le meilleur", insiste Mme Kay.

Le nombre de femmes présentes dans les conseils d'administration du FTSE 100 est en revanche passé en dix ans de 12,5% à près de 40%, en deuxième position derrière l'indice français CAC 40 à 43,80%, selon une étude commanditée par le gouvernement britannique et publiée en février dernier.

L'autorité britannique de régulation des marchés (FCA) a renforcé en avril dernier la pression pour plus de diversité chez les entreprises britanniques cotées, notamment pour les inciter à atteindre le seuil volontaire de 40% de femmes au conseil d'administration.

Parmi les femmes DG du FTSE 100 figurent notamment Amanda Blanc chez Aviva, Alison Rose chez Natwest, Emma Walmsley chez GSK, Alison Brittain chez Whitbread ou Liv Garfield chez Severn Trent.

